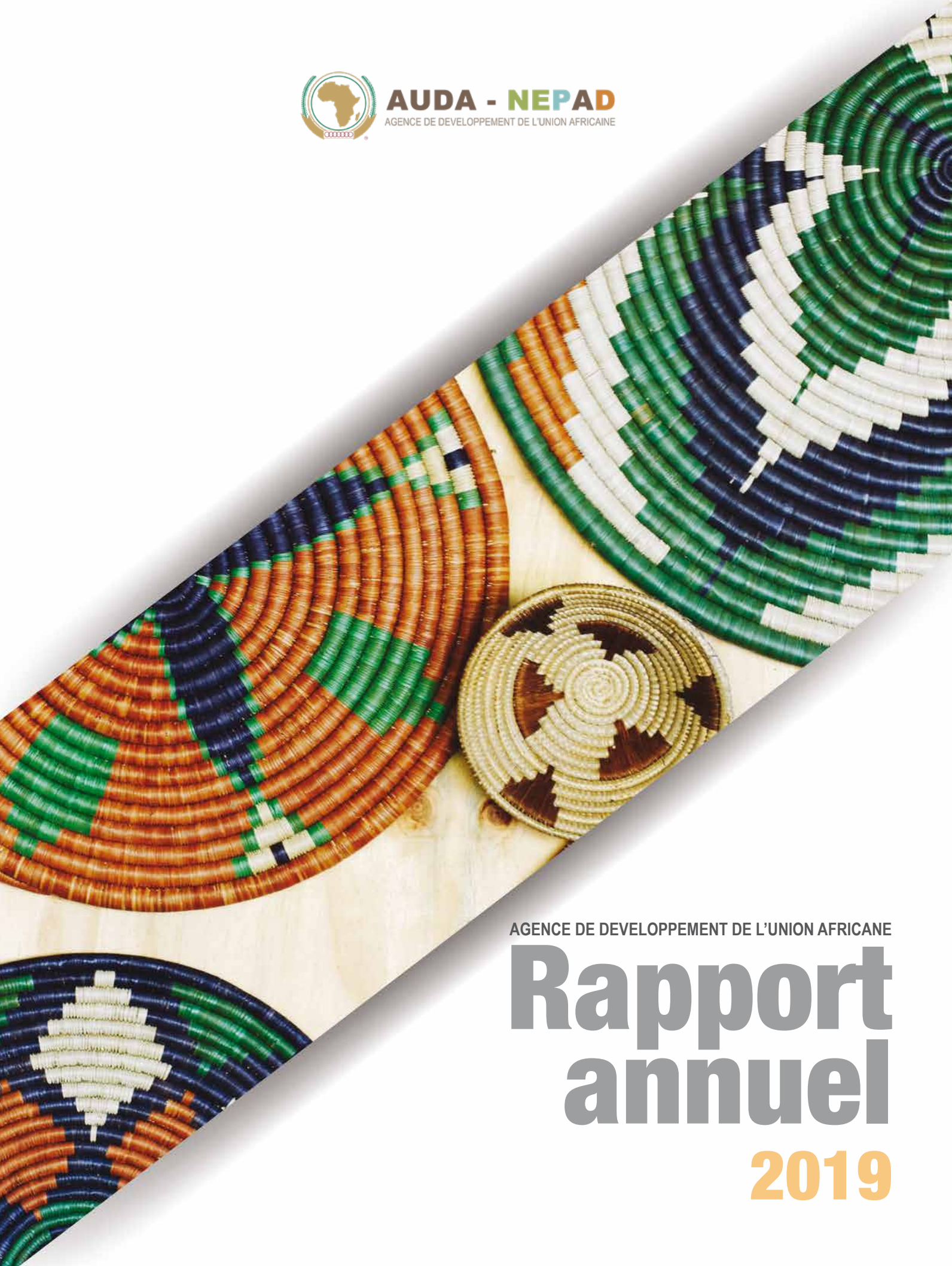




AUDA - NEPAD

AGENCE DE DEVELOPPEMENT DE L'UNION AFRICAINE



AGENCE DE DEVELOPPEMENT DE L'UNION AFRICAINE

Rapport annuel

2019

© African Union Development Agency - NEPAD

230 15th Road,
Randjespark, Midrand,
Johannesburg, 1685
South Africa

+27 (0) 11 256 3600
www.nepad.org
Twitter: @Nepad-agency
Instagram: auda_nepad

ISBN 978-1-928527-24-4

January 2020

Image: Pixabay, Freepik, iStock

Table de matières

Table de matières	i
Acronymes	iv
Préface.....	v
Transformation de l'Agence du NEPAD en AUDA-NEPAD	vii
Logique.....	1
Vision, mission et mandat de l'AUDA-NEPAD.....	1
Vision	1
Mission.....	1
Mandat.....	2
Les onze fonctions principales	3
La chaîne de valeur de l'AUDA-NEPAD	4
Domaines thématiques prioritaires	5
Intégration économique	5
Industrialisation	5
Durabilité de l'environnement.....	6
Développement du capital humain et des institutions	6
Science, technologie et numérisation	6
Gestion des connaissances.....	6
Modèle d'exécution.....	8
Le paysage de l'Union africaine.....	10
Gouvernance.....	11
Progrès réalisés dans la transition	12
Stratégie et innovation	14
Contexte	15
Objectif stratégique I : Interventions programmatiques	15
Objectif stratégique II : Atteindre l'excellence organisationnelle.....	16
Faits saillants clés.....	17



Faits saillants clés 2019 : Durabilité de l'environnement	18
Réponses au changement climatique.....	18
Gestion post-récolte et renforcement de la résilience.....	19
Gestion durable des terres	19
Examen biennal du PDDAA	19
Amélioration du système agricole	19
Énergie.....	19
Faits saillants clés 2019 : Intégration économique	20
Plans d'investissement dans les corridors pour le Programme de Développement des Infrastructures en Afrique (PIDA).....	20
Tronçon routier Port de Kalundu-Uvira-Luberizi	20
Boîte à outils pour la création d'emplois dans les projets d'infrastructure.....	20
Train à grande vitesse	21
La connectivité des transports multimodaux au service du développement économique	21
Cadres politiques et réglementaires pour les projets PIDA	21
Agenda 5 % pour un Mécanisme africain de garantie des infrastructures.....	21
Projets prioritaires du PIDA	21
MoveAfrica	21
Centre d'information virtuel sur le PIDA.....	22
Initiative présidentielle des champions de l'infrastructure (PICl).....	22
Faits saillants clés 2019 : Développement du capital humain et des institutions	23
Fonds pour l'égalité des sexes	23
Formation professionnelle et entrepreneuriat pour l'emploi des femmes et des jeunes.....	23
Initiative compétences pour l'Afrique (SIFA)	24
Utilisation accrue des Cadres de Résultats Pays (CRF)	24
Home-Grown School Feeding : programme d'horticulture vivrière locale pour les repas scolaires pour	24
Initiative pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle en Afrique (IFNA)	24
Sécurité alimentaire et gestion de la qualité	24
Inclusion de la nourriture indigène dans le panier alimentaire nutritif de l'Afrique	25
Renforcer la Réglementation Médicale de la Santé en Afrique	25
Éradication de la tuberculose	25
100 000 PME pour 1 million d'emplois	26
Enseignement des sciences, technologies, ingénierie et mathématiques (STEM)	26
Faits saillants 2019 : Industrialisation	27
Élaboration du champ d'application et de la base de référence	27
Accord de Zone de libre échange continental africain.....	27

Lancement de l'Initiative intégrée pour l'irrigation et l'agro-industrie	27
La prospection technologique	28
L'économie bleue de l'Afrique	28
Favoriser un narratif de développement propre à l'Afrique	28
Faits saillants: gestion des connaissances, évaluation des programmes et centres d'excellence.....	29
Cinq centres d'excellence approuvés par les chefs d'État et de gouvernement	29
Portail des connaissances de l'Agenda 2063	31
Mécanisme d'assurance qualité.....	31
Mise en place d'AfriDev Wiki.....	31
Production et diffusion des connaissances.....	31
Préparation du premier rapport sur la mise en œuvre de l'Agenda 2063	32
Faits marquants des performances de l'Afrique dans la mise en œuvre de l'Agenda 2063	33
Centres d'excellence, gestion des connaissances et évaluation des programmes.....	34
Centres d'excellence.....	35
Gestion des connaissances.....	36
Objectifs stratégiques	37
Capital de connaissances AUDA-NEPAD	37
Services de connaissances et résultats	38
Domaines de travail	38
Communautés de pratique.....	39
Évaluation des programmes	40
Promouvoir l'excellence organisationnelle et l'assurance qualité.....	41
Approfondir les partenariats	42
Conclusion et voie à suivre	44



Acronymes

AFR100	Initiative pour la restauration des paysages forestiers africains
AGIM	Mécanisme africain de garantie des infrastructures
AMA	Agence africaine du médicament
AMRH	Harmonisation de la réglementation des médicaments en Afrique
AMQF	Forum africain sur la qualité des médicaments
ASTII	Indicateurs de l'innovation scientifique et technologique en Afrique
AUDA-NEPAD	Agence de développement de l'Union africaine
AU 3S	UA Programme de surveillance intelligente de la sécurité
CAP-F	Cadre de partenariats pour l'agro-industrie de pays
CEDEAO	Communauté Economique Des Etats de l'Afrique de l'Ouest
COMESA	Marché commun de l'Afrique orientale et australe
CEEAC	Commission économique pour les États d'Afrique centrale
CER	Communautés économiques régionales
CRFs	Cadre continental de résultats
CUA	Commission de l'Union Africaine
EAC	Communauté de l'Afrique de l'Est
EFTP	Enseignement technique et formation professionnelle
EFTPA	Enseignement et formation techniques et professionnels en agriculture
ERP	Planification des ressources d'entreprise
HSGOC	Comité d'orientation des chefs d'État et de gouvernement
IdO	Internet des objets
IGAD	Autorité intergouvernementale pour le développement
MUTAA	Marché unique du transport aérien africain
NEPAD	Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique
NPCA	Agence de planification et de coordination du NEPAD
OSC	Organisations de la société civile
PDDAA	Programme détaillé de développement de l'agriculture africaine
PIDA	Programme pour le développement des infrastructures en Afrique
PIDA-CAP	Projet de renforcement des capacités du PIDA
PIDA-PAP	Plan d'action prioritaire du PIDA
PNIA	Plan National d'Investissement Agricole
SADC	Communauté de développement d'Afrique australe
SIFA	L'initiative compétences pour l'Afrique
STEM	Science, technologie, ingénierie et mathématiques
TB	Tuberculose
TIC	Technologies de l'information et de la communication
UA	Union Africaine
UMA	Union du Maghreb arabe
ZLECA	Zone de libre-échange continentale africaine

Préface



Une décision historique a été prise lors de la 31e Conférence de l'AU à Nouakchott, en Mauritanie, en 2018, lorsque les chefs d'État et de gouvernement africains ont adopté la transformation de l'Agence de planification et de coordination du NEPAD (NPCA) en Agence de Développement de l'Union Africaine - NEPAD. La création de l'AUDA-NEPAD a libéré une force nouvelle sur le continent pour accélérer la mise en œuvre de l'Agenda 2063 - le plan directeur du continent pour transformer l'Afrique en la puissance mondiale du futur.

La transformation de l'Agence du NEPAD en AUDA-NEPAD s'inscrit dans le cadre des réformes globales de l'UA visant à améliorer l'impact et l'efficacité opérationnelle de l'Union. Les réformes actuelles sont une affirmation par les États membres de leur engagement à établir un instrument propre à l'Afrique pour défendre et réaliser les priorités de développement de l'Union africaine.

Un an plus tard, l'AUDA-NEPAD a un mandat et une identité juridique clairement définis ; elle est désormais la toute première agence de développement de l'Union africaine.

Le nouveau mandat est clair : il donne à l'AUDA-NEPAD un rôle plus large en termes de soutien consultatif fondé sur la connaissance aux États membres et aux organismes régionaux de l'UA en ce qui concerne les stratégies de développement et le développement des capacités. Il positionne également l'AUDA-NEPAD comme l'organe d'exécution de l'Union africaine.

Nous avons affiné notre orientation en répondant aux tendances actuelles et aux priorités de développement du continent par le développement de domaines thématiques prioritaires, à savoir (1) Développement du capital humain et des institutions, (2) Technologie, innovation et numérisation, (3)

Industrialisation, (4) Intégration économique, (5) Durabilité de l'environnement et (6) Gestion des connaissances.

Ces domaines thématiques prioritaires visent à mettre le continent sur la voie du développement afin d'apporter des changements tangibles aux moyens de subsistance des populations dans des domaines tels que la sécurité alimentaire, les opportunités économiques et les revenus décents, l'éducation, la santé, l'accès à l'énergie et à l'eau propres, entre autres, ainsi que la lutte contre les inégalités.

L'AUDA-NEPAD agira comme un catalyseur de l'intégration de l'Afrique et jouera un rôle fondamental dans l'opérationnalisation des projets phares de l'Agenda 2063, tels que la Zone de Libre Echange Continentale Africaine (ZLECA) de l'UA. Le soutien apporté par l'AUDA-NEPAD exigera des voies de développement non conventionnelles qui mettront l'accent sur le partage d'expériences intra-africaines et sur les partenariats pour trouver des solutions qui fonctionnent dans le contexte social et économique des pays.

L'année 2019 s'est avérée être non seulement une année exceptionnellement passionnante pour l'AUDA-NEPAD, mais aussi une année de succès exponentiel en livrant des résultats tangibles aux niveaux continental, régional et national.

Cette transformation nous enthousiasme et va nous permettre de déployer nos programmes encore plus efficacement au service du développement de notre continent. Je suis ravi de souligner certaines des principales réalisations de 2019 et j'espère que l'année 2020 sera encore plus productive.

Dr. Ibrahim A. Mayaki
Directeur Général de l'AUDA-NEPAD

1

Transformation de l'Agence du NEPAD en AUDA-NEPAD

LES PÈRES FONDATEURS DE L'O.A.U.



Algeria
Ben Bella



Benin
Hubert Maga



Burkina Faso
Maurice Yameogo



Burundi
Mwami Mwambusta IV



Cameroon
Ahamadou Ahidjo



Central African Rep.
David Dacko



Chad
Francois Tombalbaye



Congo
Fulbert Youlou



Egypt
Gamal Abdel Nasser



Ethiopia
Haile Selassie I



Gabon
Leon M'Ba



Ghana
Kwame Nkrumah



Guinea
Sékou Touré



Côte d'Ivoire
Houphouet Boigny



Liberia
William Tubman



Libya
King Idris I



Madagascar
Philibert Tsiranana



Mali
Modibo Keita



Mauritania
Mokhtar ould Daddah



Morocco
King Hassan II



Niger
Hamani Diori



Nigeria
Nnamdi Azikiwe



Nigeria
Abubakar Balewa



Rwanda
Groire Kayibanda



Senegal
Leopold Sedar Senghor



Sierra Leone
Milton Margai



Somalia
Abdella Osman



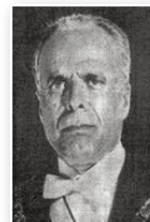
Sudan
Ibrahim Abboud



Tanzania
Julius Nyerere



Togo
Sylvanus Olympio



Tunisia
Habib Bourguiba



Uganda
Milton Obote

Logique

Lors de la 31^e session ordinaire de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine à Nouakchott, en Mauritanie, en juillet 2018, une décision a été officiellement adoptée pour transformer l'Agence de planification et de coordination du NEPAD (NPCA) en Agence de développement de l'Union africaine - NEPAD. La création de l'AUDA-NEPAD s'inscrit dans le cadre des réformes institutionnelles globales de l'UA.

Le processus de réforme a été déclenché par l'objectif d'améliorer l'exécution des décisions de l'UA ainsi que la performance de ses organes. Le rapport sur les résultats des réformes institutionnelles a été présenté au sommet en janvier 2017 et a proposé plusieurs recommandations. Le rapport a articulé les principales questions stratégiques que l'UA devait aborder pour tenir les promesses des pères fondateurs. Cinq stratégies mutuellement inclusives ont été recommandées. Ils sont : i) se concentrer sur des priorités continentales sélectionnées ; ii) réaligner les institutions de l'UA pour mettre en œuvre les priorités sélectionnées ; iii) gérer l'UA de manière efficace et efficiente à tous les niveaux ; iv) faire financer l'UA de manière durable par les États

africains ; et v) nouer des liens avec les Africains. La réforme de l'Agence du NEPAD en l'AUDA-NEPAD a été un résultat clé de cette réforme, afin de défendre et d'accélérer la mise en œuvre des décisions et des programmes de développement de l'UA.

La décision donne à l'AUDA-NEPAD un mandat révisé, des fonctions élargies ainsi qu'une plus grande responsabilité pour renforcer les liens entre les États membres et l'Agence. Elle clarifie également les synergies et les complémentarités de collaboration entre l'AUDA-NEPAD et la Commission de l'Union africaine (CUA) et les communautés économiques régionales (CER). En outre, la décision donne à l'AUDA-NEPAD des responsabilités proactives pour mettre en œuvre les interventions du programme aux niveaux national, régional et continental dans la poursuite des cibles et des objectifs de l'Agenda 2063. L'objectif principal de la réforme est donc d'assurer une meilleure performance des systèmes de l'UA dans la réalisation des programmes de développement et des initiatives de transformation qui accéléreront la réalisation du Premier Plan Décennal de Mise en Œuvre de l'Agenda 2063.

Vision, mission et mandat de l'AUDA-NEPAD

Dans le cadre de cette transformation, une nouvelle vision, une nouvelle mission et un nouveau mandat ainsi que des fonctions essentielles pour l'AUDA-NEPAD ont été élaborés.



Vision

Exploiter les connaissances pour obtenir l'Afrique que nous voulons




Mission

Fournir une plate-forme pour favoriser le développement du continent par la planification, la coordination et la mise en œuvre efficaces et intégrées de l'Agenda 2063 avec les États membres, les communautés économiques régionales et les institutions panafricaines en tirant parti des partenariats et de la coopération technique

Mandat

Le nouveau mandat donne à l'AUDA-NEPAD un rôle plus large en termes de conseils fondés sur la connaissance pour aider les États membres à définir leurs priorités nationales de développement. L'Agence jouera également un rôle essentiel dans la diffusion des meilleures pratiques et catalysera les efforts de développement des États membres en tirant parti des partenariats régionaux et mondiaux. Le mandat de l'AUDA-NEPAD est de :

 Fournir des services de conseil et d'assistance technique fondés sur la connaissance aux États membres de l'UA et aux CER pour renforcer leurs capacités



Agir en tant qu'interface technique du continent pour la recommandation et la mise en œuvre des politiques de développement avec les partenaires et les parties prenantes



Coordonner et exécuter les projets régionaux et continentaux prioritaires inscrits dans l'Agenda 2063 dans le but d'accélérer l'intégration régionale afin de réaliser l'Afrique que nous voulons



Entreprendre l'ensemble de la mobilisation des ressources



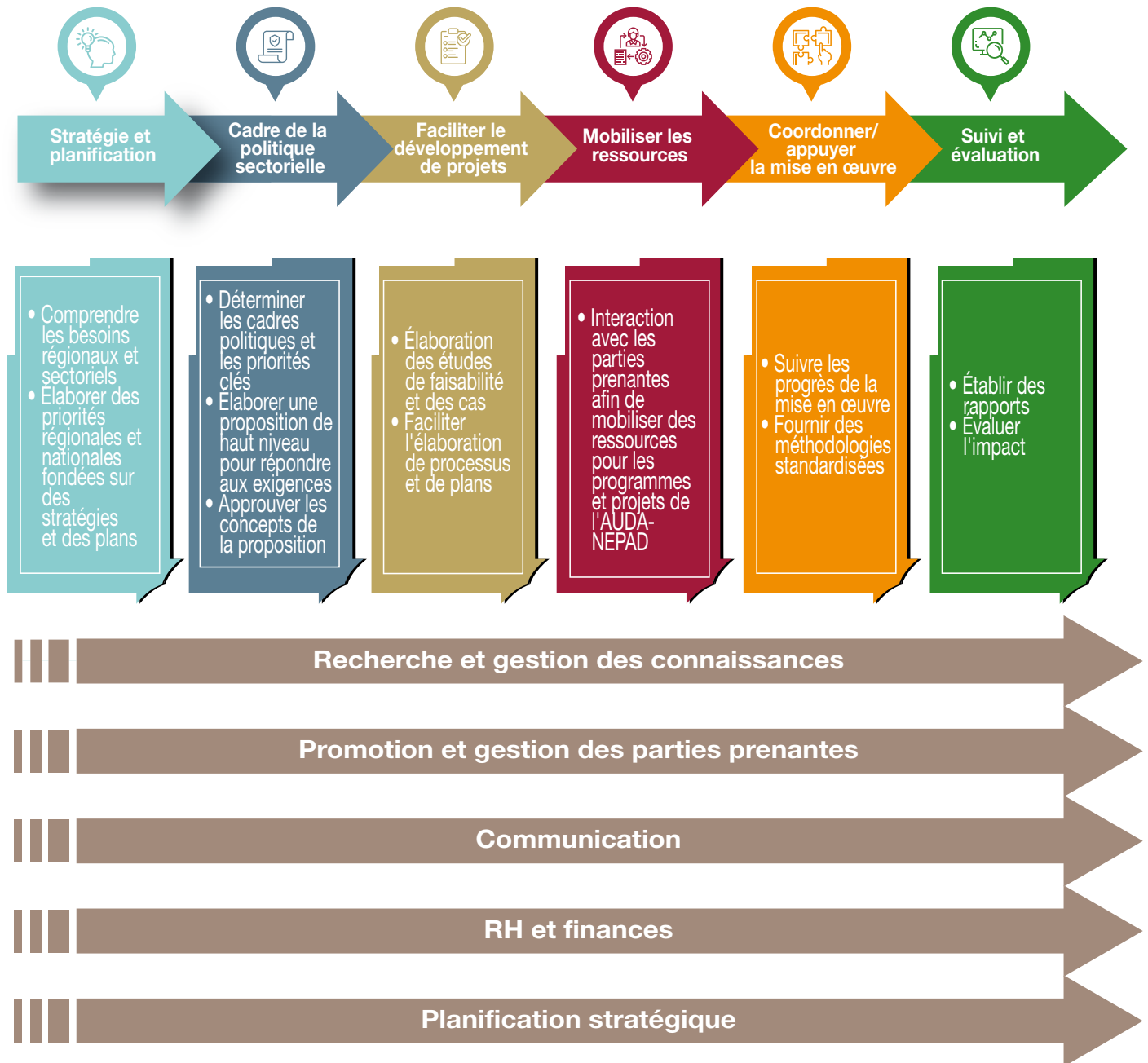
Les onze fonctions principales

Les nouvelles fonctions essentielles de l'AUDA-NEPAD, présentées ci-dessous, ont été approuvées par les États membres pour aider l'Agence à exécuter son nouveau mandat



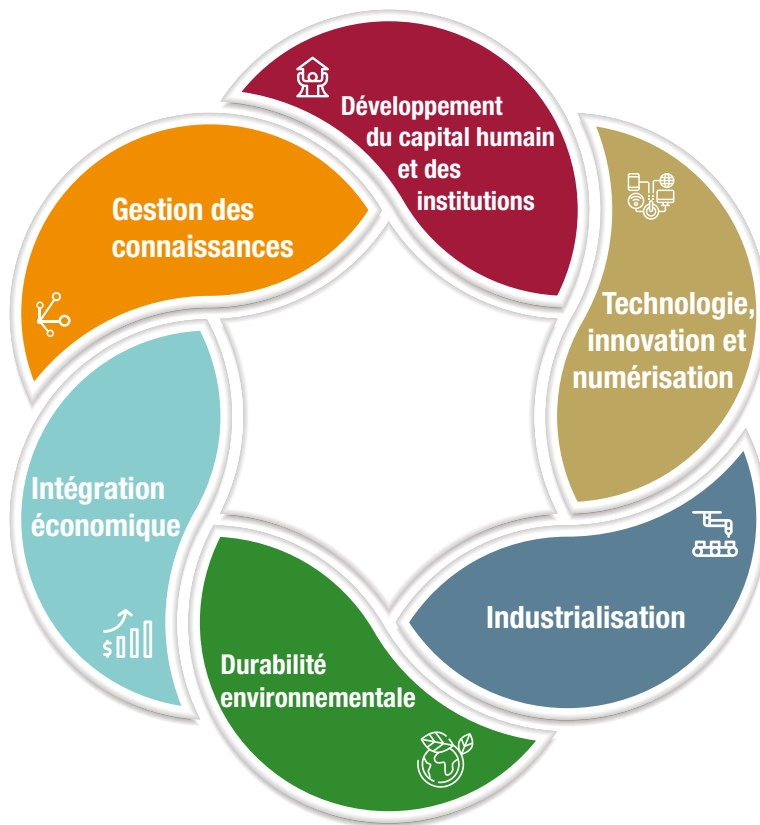
La chaîne de valeur de l'AUDA-NEPAD

Les fonctions principales de l'AUDA-NEPAD alimentent directement la chaîne de valeur de l'Agence. Cette chaîne compte six principaux points de progrès:



Domaines thématiques prioritaires

L'Agenda 2063 identifie des domaines d'intervention clés et des programmes phares susceptibles de stimuler la croissance économique de l'Afrique et de produire des résultats transformationnels tant qualitatifs que quantitatifs pour les populations africaines. Parmi ceux-ci figurent la volonté de poursuivre la transformation structurelle, la relance de la croissance économique et du progrès social, la nécessité d'un développement axé sur les populations, l'intégration régionale, la durabilité de l'environnement et la mise à profit de la 4e révolution industrielle. L'AUDA-NEPAD répond au programme de transformation du continent par les nouveaux domaines thématiques prioritaires suivants :



Intégration économique

Dans le cadre de l'intégration économique, l'AUDA-NEPAD se focalisera sur quatre domaines d'intervention clés, à savoir les marchés, l'industrialisation, le développement des infrastructures et la création de centres d'excellence. Dans le domaine du commerce et des marchés, les interventions faciliteront l'opérationnalisation de la Zone de libre-échange

continentale africaine (ZLECA) et la ratification du Marché unique africain du transport aérien (MUTAA). L'accent sera mis sur le renforcement des capacités pour faciliter le commerce, la mise en œuvre de la stratégie africaine des produits de base, la réforme et le renforcement des chaînes d'approvisionnement et de la logistique ainsi que l'amélioration des postes frontières à guichet unique. En ce qui concerne le développement des infrastructures, les interventions seront axées sur la mise en œuvre des projets en cours dans le cadre du Programme pour le développement des infrastructures (PIDA). L'engagement du secteur privé dans le développement et le financement des infrastructures sera fortement renforcé. Pour soutenir l'intégration économique, l'AUDA-NEPAD renforcera les centres d'excellence existants en matière de commerce et d'intégration régionale et contribuera à la création de nouveaux centres sur le continent. Des services consultatifs fondés sur la connaissance seront fournis aux États membres et aux organismes régionaux dans le cadre des résultats attendus de l'AUDA-NEPAD au titre de cette priorité stratégique.

Industrialisation

Concernant l'industrialisation, l'accent sera mis sur l'opérationnalisation du Plan d'action pour le développement industriel accéléré de l'Afrique (AIDA). L'élaboration, le renforcement et la mise en œuvre de normes, de standards et d'assurance qualité dans le secteur manufacturier seront soutenus. En promouvant l'intégration des économies du continent, l'AUDA-NEPAD s'attend à ce que l'industrialisation accélère fortement la diversification des exportations afin de réduire la dépendance aux rentes des industries extractives, de développer les PME et de permettre aux pays africains de pénétrer de nouveaux marchés sur le continent. La ZLECA stimulera la demande d'importations alimentaires intra-africaines et améliorera la sophistication des exportations sur le continent en permettant à un plus grand nombre de pays d'intégrer les chaînes de valeur régionales et mondiales et, par conséquent, d'améliorer la qualité des exportations.

Durabilité de l'environnement

Les interventions de l'AUDA-NEPAD viseront cinq domaines de performance clés au titre de la durabilité environnementale. 1) le changement climatique, 2) la gestion durable des ressources naturelles et des industries extractives, 3) la gestion des risques de catastrophes et de la reprise, 4) l'écotourisme, et 5) l'environnement, l'évaluation de l'impact social et la gouvernance. Les interventions faciliteront la mise en œuvre des stratégies prioritaires de l'UA : 1) la Stratégie africaine pour la conservation de la flore et de la faune sauvages et le commerce illégal des espèces sauvages ; 2) l'Initiative de la Grande Muraille Verte pour le Sahel et le Sahara ; 3) le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015-2030 ; 4) la Stratégie de lutte contre la sécheresse au Sahel ; 5) les programmes du Comité des chefs d'État et de gouvernement africains sur le changement climatique (CAHOSCC) et les initiatives de la Conférence ministérielle africaine sur l'environnement (CMAE). Un soutien sera apporté aux pays et aux organismes régionaux pour la mise en œuvre des accords multilatéraux sur l'environnement, en particulier l'Accord de Paris sur le climat. Les interventions renforceront la capacité de production et de consommation résistant au climat, les pratiques durables de gestion des terres, de l'eau, des forêts et de la biodiversité, ainsi que le développement et l'adaptation de technologies intelligentes appropriées. Autres priorités sont l'amélioration de la gouvernance des ressources naturelles, la facilitation de l'accès aux initiatives de financement en matière de climat et le développement des possibilités d'écotourisme.

Développement du capital humain et des institutions

L'accent sera mis sur quatre domaines d'intervention clés: 1) construire et renforcer l'efficacité et la capacité de réussir; 2) faciliter le développement de l'esprit d'entreprise et l'emploi ; 3) promouvoir la santé, la sécurité sociale et le bien-être au travail ; et 4) établir et renforcer les centres d'excellence nationaux, régionaux et continentaux en matière de développement des capacités humaines et institutionnelles. Les interventions viseront à renforcer la capacité des États membres et des CER à mettre en œuvre la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA), à moderniser les institutions d'éducation, de formation et de développement des compétences spécialisées, et à

aider à réformer les programmes d'études afin de soutenir le développement des compétences pour l'économie moderne. D'autres interventions faciliteront la mise en œuvre d'initiatives en faveur de l'esprit d'entreprise et de l'emploi, notamment la réalisation du « travail décent pour la transformation de l'économie informelle entre 2018 et 2022 » et la mise en œuvre de la stratégie pour l'harmonisation des statistiques en Afrique (SHaSA).

Science, technologie et numérisation

Les interventions au titre de cette priorité stratégique seront axées sur six domaines de compétences clés: 1) Technologies existantes et émergentes ; 2) Intelligence artificielle, apprentissage machine et gestion des données massives ; 3) Recherche et découvertes de pointe ; 4) Éducation, formation et culture scientifique dans le domaine des sciences, des technologies, de l'ingénierie et des mathématiques (STEM) ; 5) Centres d'excellence en science, technologie et innovation ; 6) Prospective, gouvernance, réglementation et éthique dans le domaine des sciences et des technologies. La priorité sera accordée à la mise en œuvre d'un programme de renforcement des capacités pour améliorer les compétences et les connaissances en matière d'innovation scientifique et technologique au sein des systèmes d'innovation nationaux, les TIC, la technologie cloud, l'IA et l'apprentissage machine, la gestion des données massives et les technologies de la quatrième révolution industrielle (IA, AM, IdO, robotique, réalité augmentée, etc.). L'AUDA-NEPAD facilitera la création de pôles de développement des compétences numériques et d'innovation au niveau national et régional ; renforcera les institutions d'enseignement des STEM, permettra le transfert de compétences et assurera l'élaboration d'une position africaine commune sur les droits de propriété intellectuelle.

Gestion des connaissances

L'AUDA-NEPAD renforcera son rôle de courtier, catalyseur et rassembleur de connaissances en prônant l'excellence dans la gestion des connaissances, la recherche et l'innovation. Les centres d'excellence nouvellement créés par l'AUDA-NEPAD serviront de centres de connaissances en développement pour valoriser les ressources, la recherche et les meilleures pratiques, afin d'accroître les capacités en vue de la réalisation des priorités nationales

de développement et de l'Agenda 2063. En outre, l'AUDA-NEPAD renforcera les processus systématiques de mobilisation des connaissances, notamment en identifiant les meilleures pratiques et les enseignements tirés de la mise en œuvre de l'Agenda 2063. L'AUDA-NEPAD entreprendra également des évaluations de programmes et des études d'impact afin de déterminer ce qui marche, quand, où et comment. Ces évaluations mettront en évidence les meilleures pratiques et signaleront les domaines à améliorer en programmation et en exécution, ainsi que dans le contexte des cadres de développement mondiaux, continentaux et nationaux.



Modèle d'exécution

L'UA, les CER et les États membres sont les premiers responsables de la mise en œuvre des politiques, stratégies et programmes de développement visant à intégrer le continent et à avoir un impact positif sur les moyens de subsistance et le bien-être de tous les Africains. Des politiques, des stratégies et des instruments appropriés doivent donc être mis en place pour assurer un accès équitable de tous les Africains aux possibilités de développement afin de réaliser l'Afrique que nous voulons. Par le biais des domaines thématiques prioritaires, l'AUDA-NEPAD vont:

- Tirer parti des atouts avérés de l'AUDA-NEPAD grâce à un modèle de fonctionnement amélioré et à un mandat clair pour affiner sa capacité de mise en œuvre en parfaite adéquation avec les priorités continentales et nationales.
- Veiller à ce que les politiques et décisions continentales soient mises en œuvre aux niveaux continental, régional et national selon une approche solide axée sur les résultats.
- Jouer un rôle de catalyseur pour soutenir le développement des capacités des États membres et des communautés économiques régionales.
- Mobiliser des ressources pour une mise en œuvre accélérée et élargie des programmes de développement à travers le continent afin de réaliser l'Agenda 2063.
- Assurer des liens horizontaux entre les CER et des liens verticaux entre les niveaux continental, régional et national.

Le nouveau modèle d'entreprise et de fonctionnement de l'Agence est donc basé sur la flexibilité, l'autonomie et l'efficacité pour développer une répartition plus claire du travail avec la CUA, les CER et les institutions panafricaines.

ORGANE DE MISE EN ŒUVRE DE L'UA

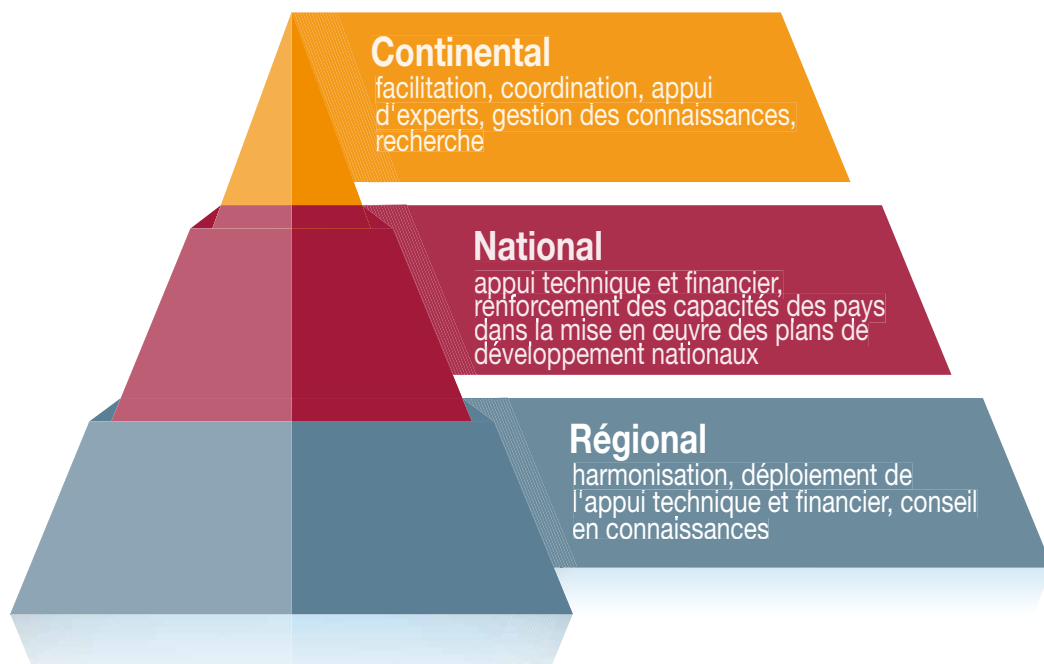


Schéma 2 : l'AUDA-NEPAD en tant qu'organe de mise en œuvre de l'UA - mise en œuvre aux niveaux continental, régional et national

L'AUDA-NEPAD est également dans une position unique pour renforcer les liens entre des secteurs thématiques clés tels que l'agriculture et les infrastructures avec des vecteurs transversaux qui incluent le développement des femmes et des jeunes. Contrairement aux approches sectorielles, une approche intégrée et multisectorielle sera déployée, basée sur des taxonomies de

développement éprouvées et répondant aux besoins et priorités des États membres. En outre, l'accent sera mis sur les partenariats inclusifs et participatifs. Les services déployés par l'AUDA-NEPAD iront de l'appui technique et du conseil en connaissances à l'intermédiation financière et à la mobilisation de partenariats, en passant par la formation continue et la responsabilisation.

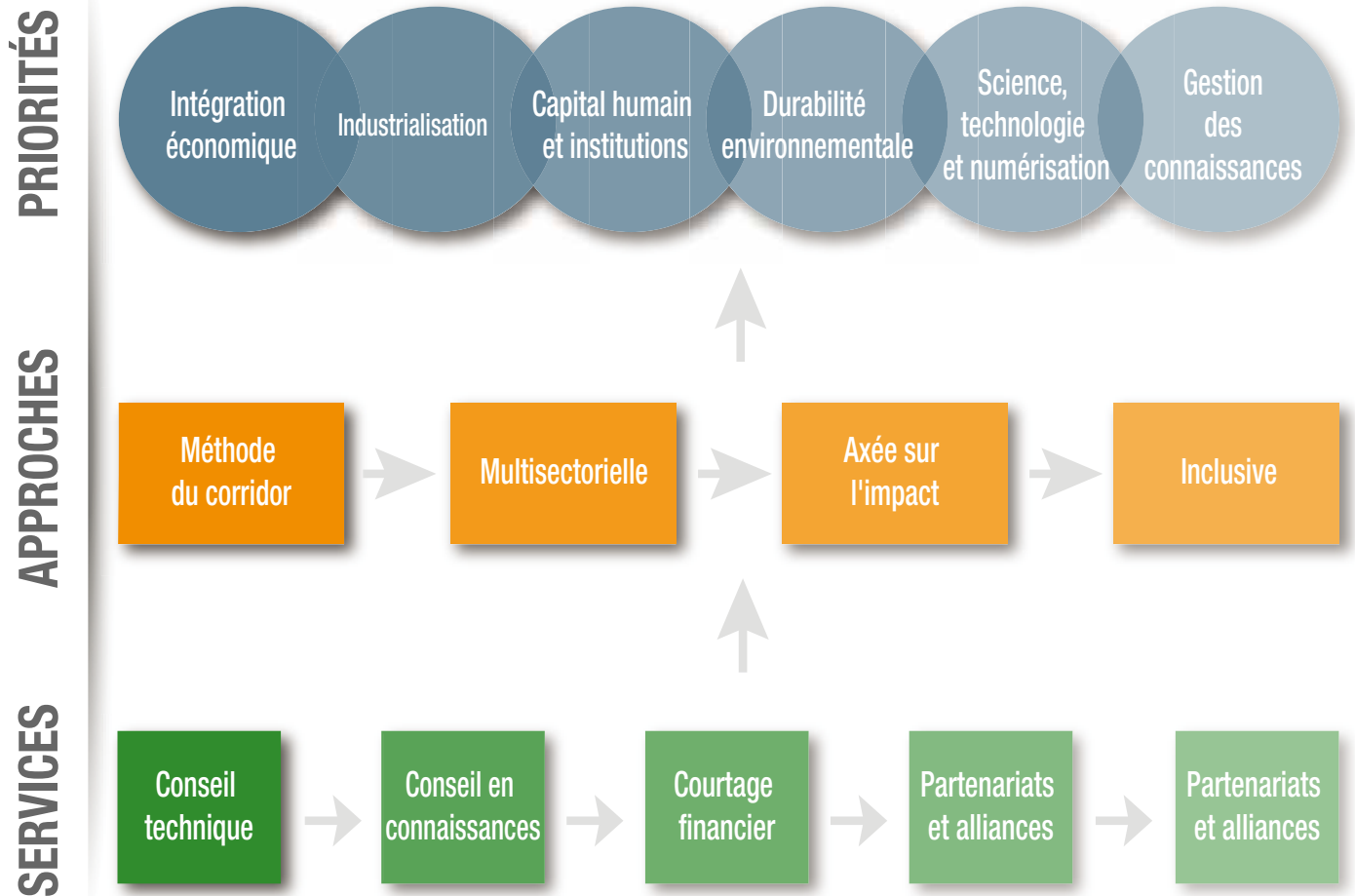
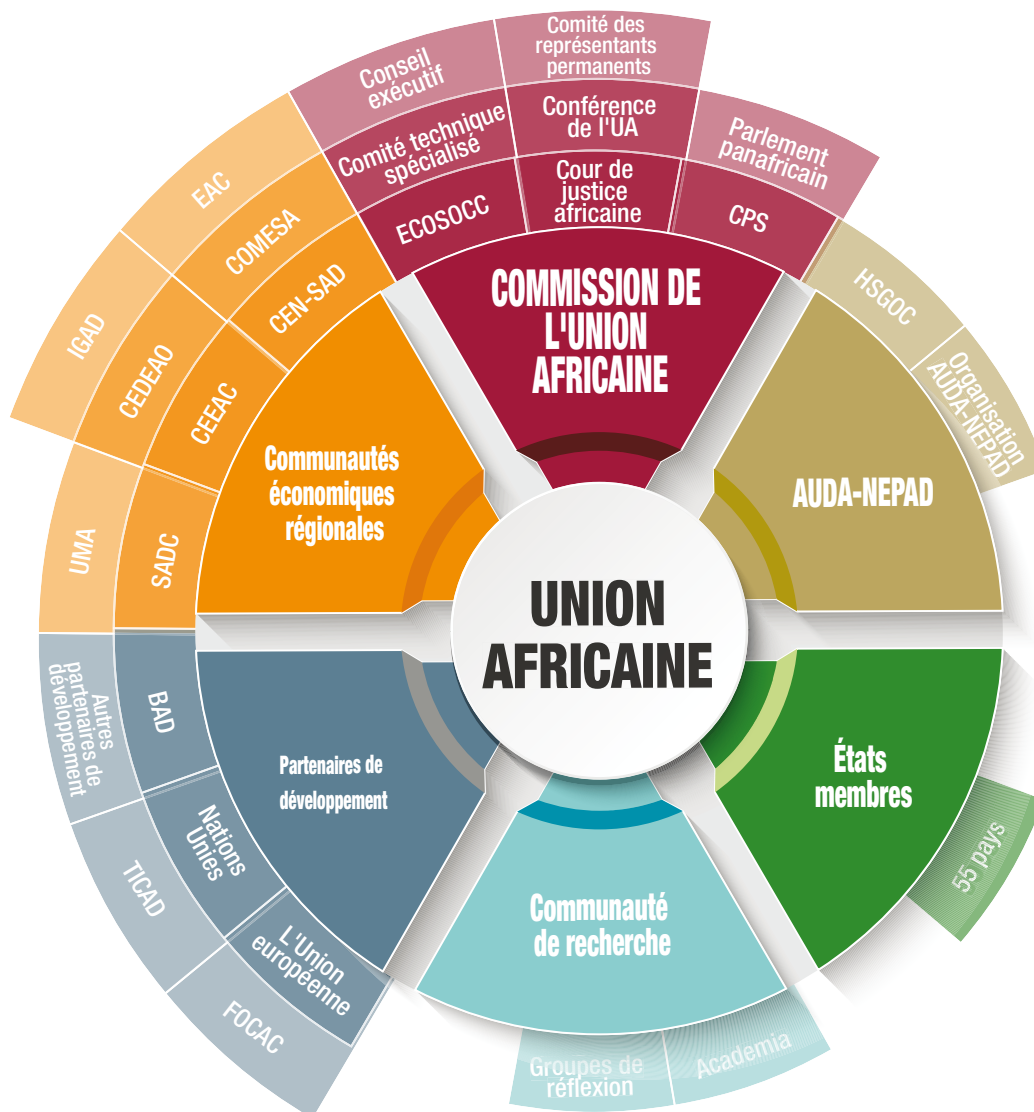


Schéma 3: Modèle d'exécution de l'AUDA-NEPAD

Le paysage de l'Union africaine

En tant qu'agence de développement de l'UA, l'AUDA-NEPAD occupe une position unique dans un paysage complexe de structures de l'UA, de gouvernements nationaux et d'acteurs du développement, pour devenir la première institution de connaissances pour le développement durable et la transformation du continent. L'Agence renforcera son rôle de courtier en connaissances, de catalyseur et de rassembleur au sein du système de l'UA.

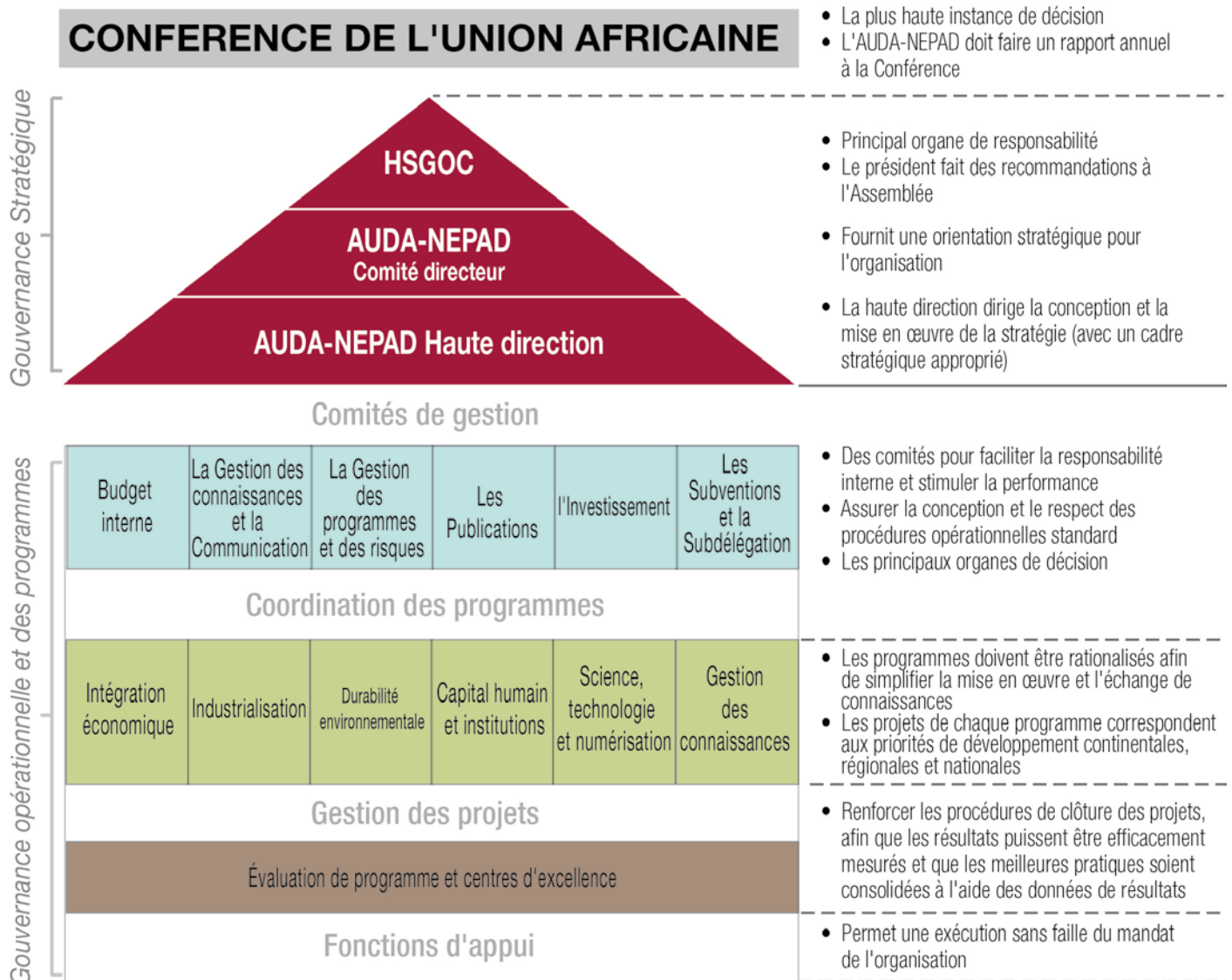
L'AUDA-NEPAD deviendra l'organe de mise en œuvre du système de l'UA en fournissant aux États membres et aux CER des services de conseil et d'assistance technique fondés sur la connaissance. Plus précisément, l'Agence devrait assurer la coordination entre les agences spécialisées, les organes et les autres institutions de l'UA afin de créer un environnement favorable à la réalisation des objectifs et des priorités de l'Agenda 2063.



Gouvernance

Dans le cadre de la transformation institutionnelle, des mécanismes ont été créés pour mettre en œuvre le nouveau mandat de l'AUDA-NEPAD, en s'appuyant sur les structures existantes. Ces mécanismes comprennent, entre autres, la création de nouveaux comités de gestion tels que le Budget interne, la Gestion des connaissances et la Communication, la Gestion des programmes et des risques, les Publications, l'Investissement, les Subventions et la Subdélégation. Ces comités seront complétés par divers groupes d'experts tels que ceux des achats et du recrutement, ainsi que par des groupes de travail sur l'assurance qualité au niveau des directions et des divisions. Le Comité directeur de l'AUDA-NEPAD et le

Comité d'orientation des chefs d'État et de gouvernement continueront à superviser la contribution des organisations aux résultats de développement continental et à fournir une orientation stratégique à la haute direction de l'AUDA-NEPAD. Le mandat et les fonctions des comités et organes de surveillance susmentionnés ont été révisés conformément aux exigences des nouveaux statuts, mandat, chaîne de valeur et fonctions essentielles. Parmi les nouveaux comités avec une représentation externe d'experts figure le comité consultatif d'évaluation. Les principaux organes de gouvernance sont décrits comme suit :



Progrès réalisés dans la transition

Des mécanismes et des processus internes ont été mis en place afin de positionner l'AUDA-NEPAD pour une mise en œuvre efficace et efficiente du mandat élargi. Cela a été précédé par l'élaboration du Statut et du Règlement intérieur qui ont été présentés au Comité Technique Spécialisé (CTS) sur la Justice et les Affaires Juridiques, ainsi que par la présentation du Projet de Structure au Sous-comité sur la Structure du Comité des Représentants Permanents (COREP). La Conférence de l'UA de juillet 2018 à Nouakchott a approuvé la création de l'AUDA-NEPAD en tant qu'agence exécutive technique et ancre de développement du continent, avec son identité

distincte définie par son propre statut, pour réaliser les priorités de développement articulées par l'UA dans son Agenda 2063. À Niamey, au Niger, en juillet 2019, le Conseil exécutif de l'Union africaine a adopté le Statut, le Règlement intérieur et la Structure de l'AUDA-NEPAD. Ces décisions ont marqué l'achèvement des processus de transformation de l'APNC en AUDA-NEPAD. Au niveau organisationnel, des efforts sont en cours pour rendre la nouvelle organisation opérationnelle en recalibrant les fonctions programmatiques et opérationnelles et en pourvoyant les postes du personnel dans la nouvelle structure.

Janvier 2017

Le rapport sur les recommandations proposées pour la réforme institutionnelle de l'Union africaine, intitulé « L'impératif de renforcer notre Union : recommandation de transformer l'Agence du NEPAD en Agence de développement de l'Union africaine – NEPAD ».

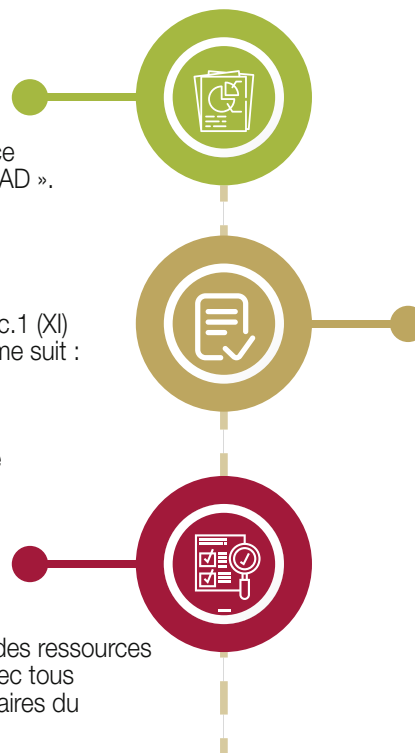
Novembre 2018

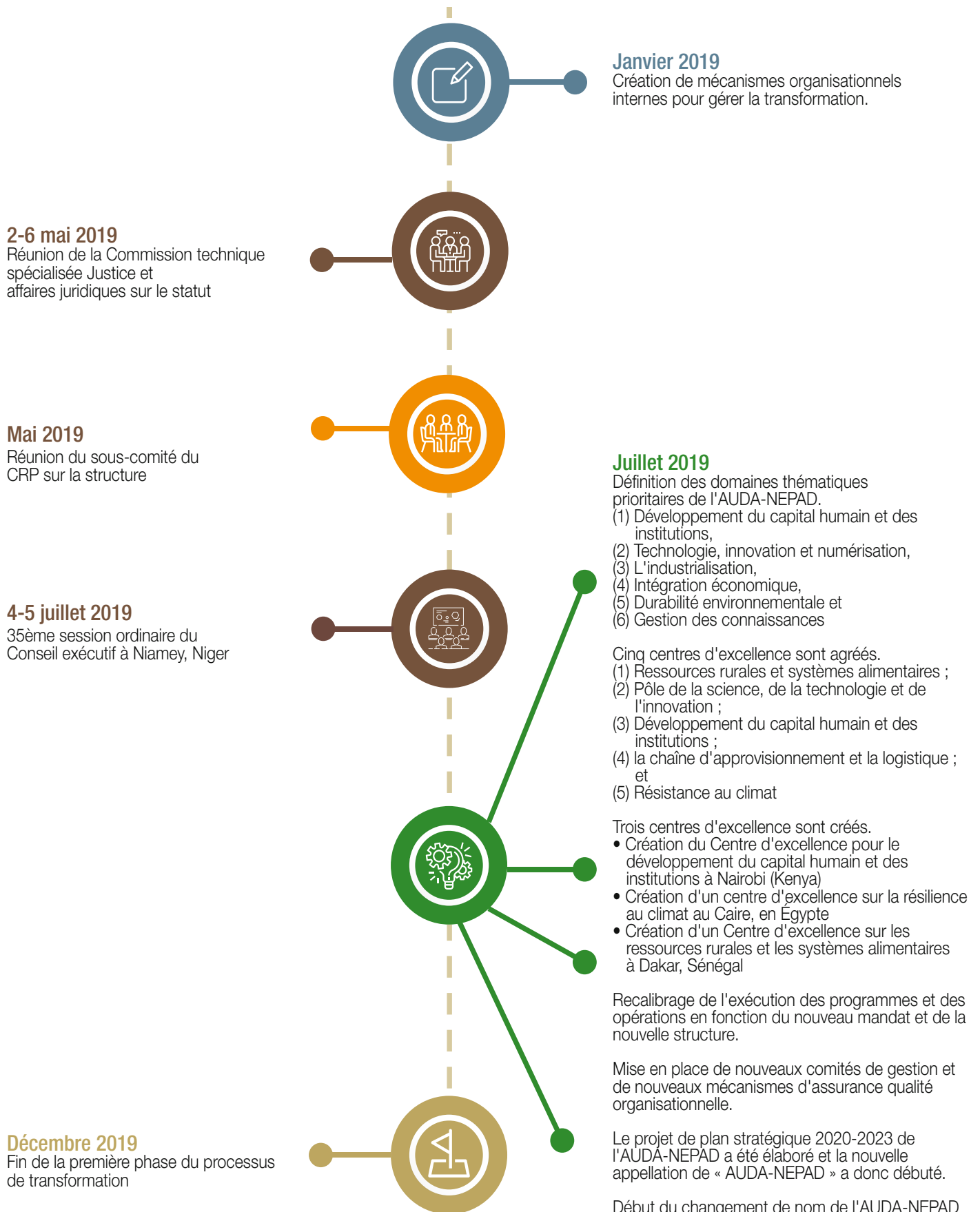
Adoption de la décision Ext/Assembly/AU/Dec.1 (XI) qui établit le mandat de l'AUDA-NEPAD comme suit :

- Coordonner et exécuter les projets régionaux et continentaux prioritaires pour promouvoir l'intégration régionale en vue de la réalisation accélérée de l'Agenda 2063
- Renforcer les capacités des États membres de l'Union africaine et des organismes régionaux
- Faire progresser le soutien consultatif basé sur la connaissance
- Entreprendre l'ensemble de la mobilisation des ressources
- Servir d'interface technique du continent avec tous les acteurs du développement et les partenaires du développement de l'Afrique

Juillet 2018

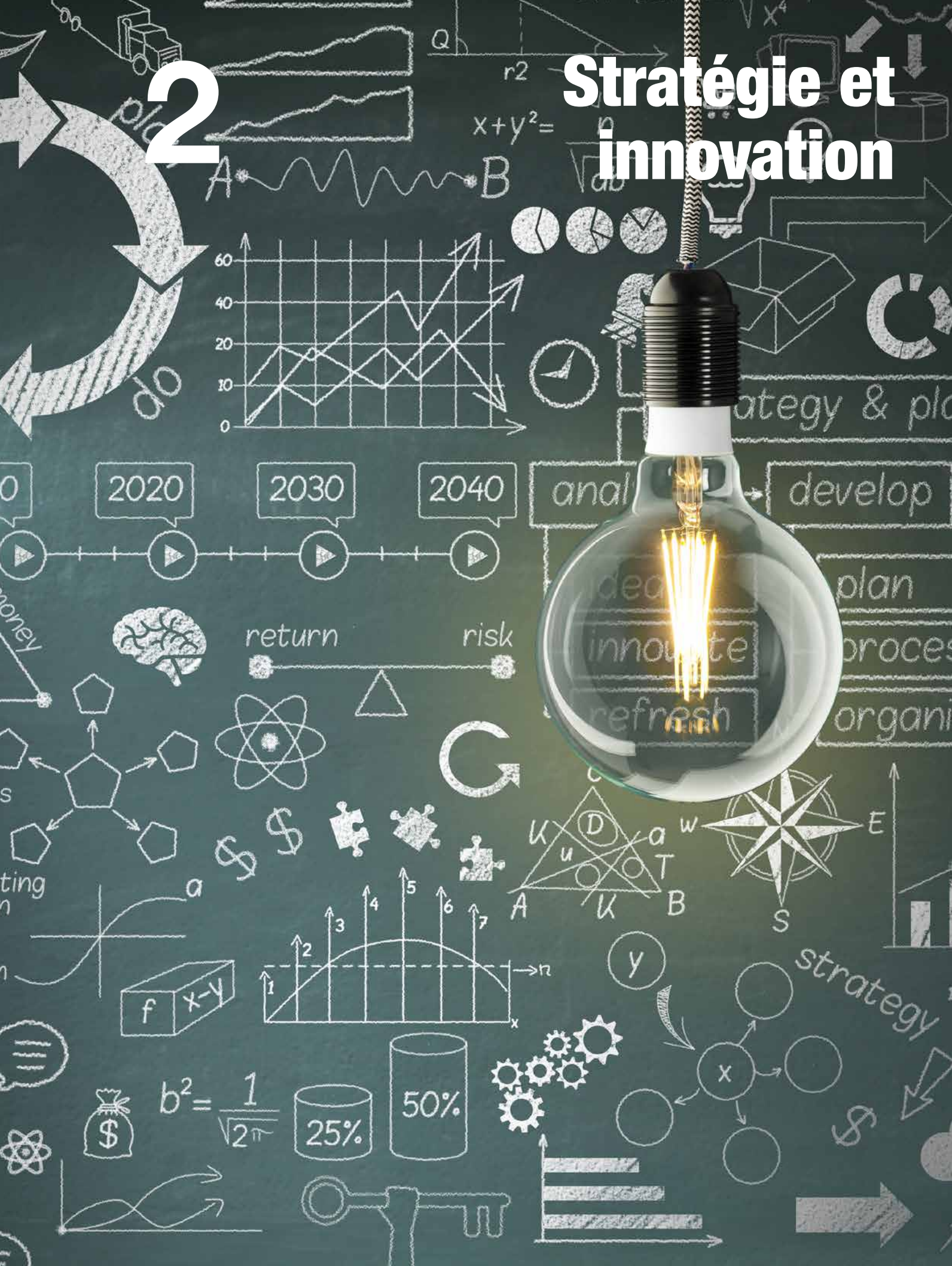
Adoption de la décision Assembly/AU/Dec. 691. (XXXI) qui a établi la création de l'AUDA-NEPAD





2

Stratégie et innovation

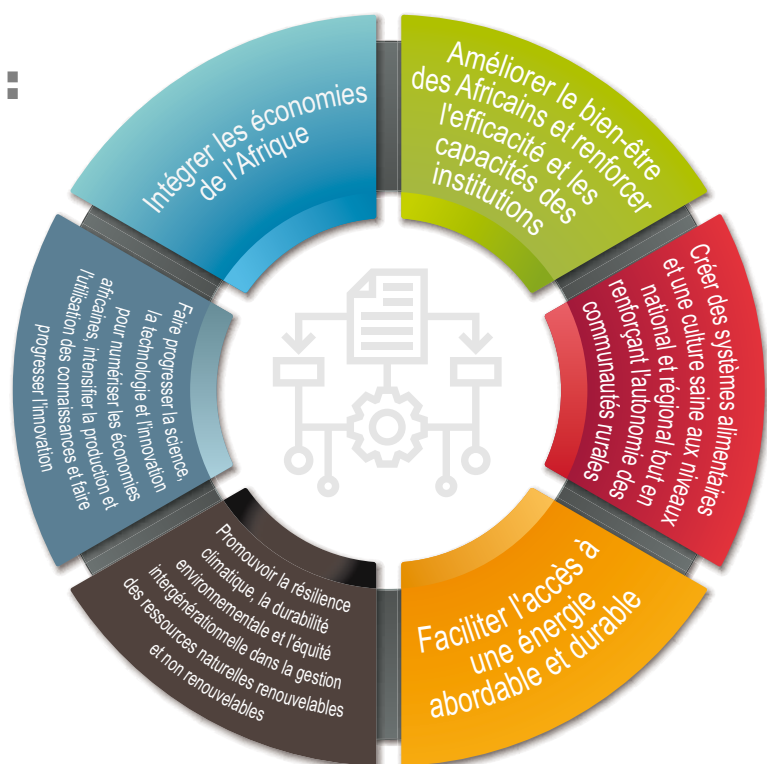


Contexte

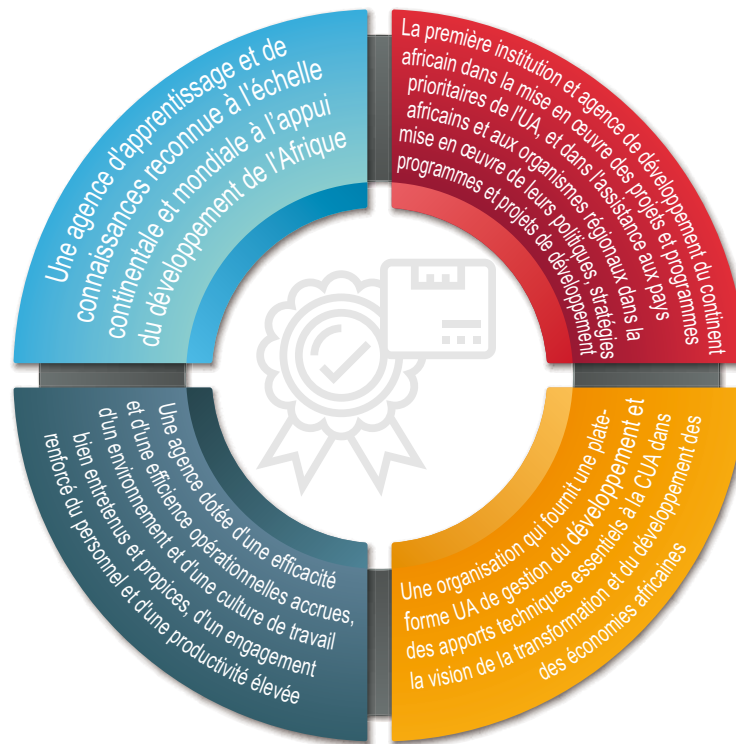
En 2019, des efforts ont été entrepris pour rendre opérationnel l'AUDA-NEPAD grâce à l'élaboration du premier Plan Stratégique 2020-2023. Cette stratégie vise à répondre aux grandes tendances actuelles au niveau mondial et au sein du continent africain en vue de la réalisation de l'Agenda 2063. Certaines de ces tendances (émergentes) sont une population jeune et croissante, de vastes dotations en ressources minérales, des améliorations significatives de la gouvernance et de l'environnement des affaires, une classe moyenne croissante, une croissance des investissements du secteur privé et des progrès dans l'accès et l'adaptation à la quatrième révolution industrielle. La mise en œuvre des stratégies de développement nationales et régionales répond aux opportunités de développement et donne des résultats de développement quantifiables. Des résultats encourageants se dégagent également de la mise en œuvre continue de l'Agenda 2063 par le biais du Premier Plan Décennal de Mise en Œuvre (FTYIP) 2014-2023. La connaissance et la domestication de l'Agenda 2063 progressent rapidement. L'historique Accord de libre-échange continental africain a été ratifié et est entré en vigueur en mai 2019. La mise en œuvre des projets phares progresse et les réformes de l'UA ont conduit à la création de l'AUDA-NEPAD. La connaissance et la domestication de l'Agenda 2063 progressent rapidement. L'historique Accord de libre-échange continental africain a été ratifié et est entré en vigueur en mai 2019. La mise en œuvre des projets phares progresse et les réformes de l'UA ont conduit à la création de l'Agence de développement de l'Union africaine-NEPAD. C'est dans ce contexte que le plan stratégique 2020-2023 de l'AUDA-NEPAD vise à accélérer l'émergence d'une Afrique intégrée, à accroître les résultats en développement et à améliorer la qualité de vie de tous les Africains. L'objectif est de fournir des solutions innovantes et une assistance aux pays africains et aux organismes régionaux qui leur permettent de répondre efficacement aux besoins de développement aux niveaux national et régional. Le plan stratégique s'appuie sur deux piliers. Premièrement, il est axé sur la mise en œuvre des projets prioritaires du FTYIP de l'Agenda 2063 et sur le soutien aux États membres et aux organismes régionaux pour l'adaptation des projets et programmes prioritaires. Deuxièmement, il traite des réformes institutionnelles à mettre en œuvre au sein de l'AUDA-NEPAD d'ici 2023, afin d'exécuter le nouveau mandat, les nouvelles fonctions et la nouvelle structure de l'organisation tels qu'approuvés par la Conférence de l'UA. Les nouveaux objectifs stratégiques sont les suivants :

Objectif stratégique I : Interventions programmatiques


L'AUDA-NEPAD entreprendra des interventions via des programmes et des projets intersectoriels, des partenariats, des ressources financières et techniques ainsi que des services de conseil basés sur la connaissance pour



Objectif stratégique II : Atteindre l'excellence organisationnelle



Pour atteindre ces objectifs, les priorités stratégiques suivantes ont été créées :

-  Intégration économique
-  Développement humain et institutionnel
-  Systèmes alimentaires et autonomisation des communautés rurales
-  Énergie durable
-  Résilience au climat, environnement et gestion des ressources naturelles
-  Science, technologie et innovation
-  Renforcement institutionnel

Le nouveau modèle d'entreprise de l'AUDA-NEPAD sera mis en œuvre par une combinaison de systèmes, de processus, de procédures, de pratiques fondées sur la connaissance, d'instruments, de partenariats et de financement dans le but de réaliser efficacement l'Agenda 2063. La programmation intersectorielle des interventions sera un élément fondamental de ce modèle. Le modèle continuera à évoluer et à s'améliorer à mesure que l'Agence s'appuiera sur les expériences acquises dans la mise en œuvre de ce plan. Les résultats seront constitués de projets phares de l'Agenda 2063 ainsi que de projets et programmes prioritaires nationaux et régionaux, de lignes directrices et d'outils, et d'institutions renforcées. En outre, l'AUDA-NEPAD élaborera des normes et des standards, des cadres de gouvernance, de réglementation et d'établissement de rapports en partenariat avec les États membres et les organismes régionaux. Un résultat essentiel sera la mobilisation des ressources et le partage des connaissances et des meilleures pratiques.

3

Faits saillants clés



Ce rapport présente quelques-unes des principales réalisations de l'AUDA-NEPAD accomplis entre janvier et décembre 2019. Le rapport s'articule autour des domaines thématiques prioritaires de l'agence, à savoir :

- a) le développement du capital humain et des institutions
- b) la durabilité de l'environnement
- c) l'intégration économique ;
- d) l'industrialisation et
- e) la gestion des connaissances.

Lors de la transformation de l'Agence du NEPAD en l'AUDA-NEPAD, ces domaines prioritaires servent de points de ralliement pour la collaboration entre les projets et les programmes. Dans la plupart des cas, de multiples projets et programmes ont contribué à l'obtention de ces résultats.

Faits saillants clés 2019 : Durabilité de l'environnement

- 6** Réponses au changement climatique ●
- 2** Gestion post-récolte et renforcement de la résilience ●
- 3** Gestion durable des terres ●
- 3** Examen biennal du PDDAA ●
- 12** Amélioration du système agricole ●
- 12** Énergie ●
- 📍 Marché commun de l'Afrique orientale et australe
- 📍 Communauté économique des États de l'Afrique centrale



Afrique du Sud, Angola, Bénin, Botswana, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Côte d'Ivoire, Egypt, Eswatini, Erythrée, Éthiopie, Ghana, Guinée, Kenya, Lesotho, Liberia, Ouganda, Madagascar, Malawi, Mozambique, Namibie, Nigeria, Niger, RDC, République centrafricaine, République du Congo, Rwanda, Sénégal, Sierra Leone, Soudan, Tchad, Togo, Tanzanie, Zambie and Zimbabwe

Réponses au changement climatique

- Un appui technique et financier a été fourni à la Conférence ministérielle africaine sur l'environnement (CMAE) pour la tenue de la 17e session ordinaire de la CMAE, à Durban, en Afrique du Sud.
- Un appui technique consultatif a aussi été fourni au Groupe africain pour l'élaboration d'un narratif et d'une position communs, pour que l'Afrique parle d'une seule voix.
- En tant que secrétariat de la Plateforme du partenariat pour l'environnement en Afrique (AEPP), un portail géospatial a été développé pour fournir

des informations complètes sur l'état des ressources environnementales africaines afin d'améliorer la prise de décision et la gouvernance des ressources naturelles.

- Le projet « nexus femme-climat-agriculture » a été mis en œuvre dans cinq pays initiaux (Rwanda, Cameroun, Malawi, Niger et Éthiopie), ce qui a permis d'intégrer des pratiques agricoles intelligentes sur le plan climatique et de développer l'infrastructure de l'agriculture climato-intelligente (ACI).
- Un cadre de coopération a été convenu avec le Ministère de l'électricité et des énergies renouvelables en Égypte, portant notamment sur le développement d'un réseau de transmission

continental, le développement et l'installation de systèmes de micro/mini réseau, la création d'un centre d'excellence en énergies renouvelables et le développement du Corridor intégré du Caire au Cap.

Gestion post-récolte et renforcement de la résilience

- L'Ouganda et le Niger ont reçu un appui technique et financier pour développer des projets d'infrastructure résilients et inclusifs sur la réduction des pertes après récolte et le renforcement de la résilience pour atténuer les chocs climatiques et s'y adapter.

Gestion durable des terres

Solutions basées sur la nature pour le développement et la mise en œuvre de l'Initiative pour la restauration des paysages forestiers africains

- 26 pays se sont engagés à restaurer 125 millions ha pour réduire la dégradation des terres et la désertification, créer des emplois durables et améliorer la sécurité alimentaire et la résilience des communautés. (Afrique du Sud, Bénin, Burundi, Cameroun, Côte d'Ivoire, Eswatini, Éthiopie, Ghana, Guinée, Kenya, Liberia, Madagascar, Malawi, Mozambique, Nigeria, Niger, République centrafricaine, République du Congo, RDC, Rwanda, Sénégal, Soudan, Tchad, Togo, Tanzanie et Ouganda).

Examen biennal du PDDAA

Tenir les gouvernements responsables de leurs engagements en matière d'agriculture et de nutrition

- Les préparatifs sont en cours pour établir le Rapport d'examen biennal du PDDAA 2020. La série d'indicateurs pour le nouveau cycle d'examen biennal a été validée au cours de la période considérée. En outre, un appui technique continu a été fourni au niveau régional et national, visant à renforcer les capacités des pays sur la collecte et la gestion des données.

Amélioration du système agricole

Améliorer l'élaboration et la mise en œuvre des Plans nationaux pour l'agriculture et les investissements (PNIA) afin d'accélérer la modernisation et la productivité de l'agriculture

- A permis à huit pays (Angola, Botswana, Eswatini, Lesotho, Namibie, Zambie et Zimbabwe) d'entreprendre une analyse de portée nationale et a organisé des dialogues entre les parties prenantes au niveau national pour élaborer et mettre en œuvre les PNIA.
- Le COMESA a bénéficié d'un appui technique pour entreprendre une révision de son Plan régional d'investissement agricole (RAIP).
- La CEEAC a reçu un appui technique pour accélérer le processus de domestication des Engagements de Malabo ; une feuille de route pour le développement du RAIP a été convenue.
- Le Togo a bénéficié d'un appui technique similaire, notamment pour la révision de son PNIA, ce qui a permis au pays de demander un financement au titre du Programme mondial pour l'agriculture et la sécurité alimentaire.
- Le Kenya, le Cameroun, la Tanzanie et la Zambie ont bénéficié d'un appui technique pour la révision et la rédaction de leurs PNIA respectifs.
- L'Angola, le Botswana, eSwatini et la Namibie ont bénéficié d'un appui à la mise en œuvre de leur PNIA.

Énergie

Renouvelable pour accroître le déploiement des technologies d'énergie renouvelable, en particulier les solutions de mini-réseau pour accélérer l'accès universel à l'énergie tout en augmentant la capacité de production, le renforcement de la résilience et le bien-être humain.

- Des projets de micro-réseaux à fort impact ont été identifiés dans 11 pays où l'accessibilité à l'énergie est la plus faible (Sierra Leone, Burkina Faso, Eswatini, Tchad, Niger, Ouganda, Érythrée, Burundi, Mozambique, Malawi et RDC).
- Une étude de faisabilité a été entreprise pour évaluer la valeur des déchets agricoles et de la biomasse en tant que matière première pour le carburant, l'alimentation animale et les compléments alimentaires dans la région du Sahel. L'évaluation sera terminée en 2020.

Faits saillants clés 2019 : Intégration économique

13 Plans d'investissement dans les corridors pour le Programme de développement des infrastructures (PIDA) ●

2 Tronçon routier Port de Kalundu-Uvira-Luberizi ●

22 Boîte à outils pour la création d'emplois dans les projets d'infrastructure ●

3 Train à grande vitesse ●

5 La connectivité des transports multimodaux au service du développement économique ●

29 Cadres politiques et réglementaires pour les projets PIDA ●

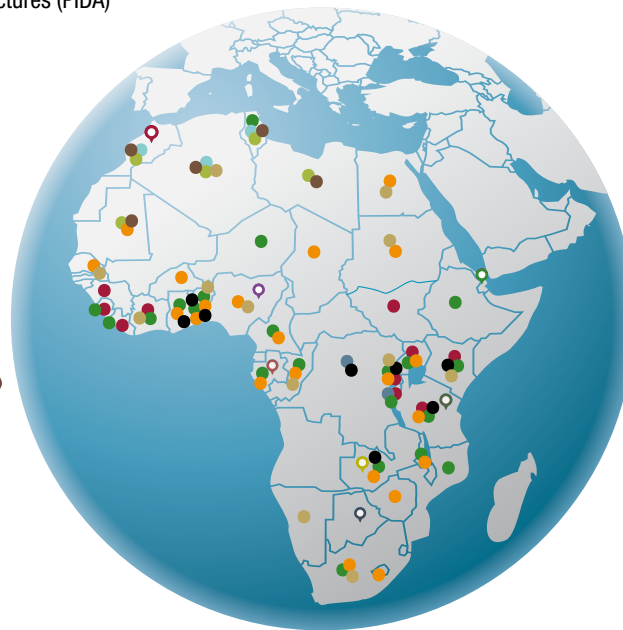
Agenda 5 % pour un Mécanisme africain de garantie des infrastructures ●

Projets prioritaires du PIDA ●

8 MoveAfrica ●

5 Centre d'information virtuel sur le PIDA ●

12 Initiative présidentielle des champions de l'infrastructure (PIC) ●



Algeria, Benin, Botswana, Burkina Faso, Burundi, Cameroon, Central African Republic, Chad, Congo Republic, Côte d'Ivoire, Democratic Republic of Congo, Egypt, Ethiopia, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée Bissau, Guinée Conakry, Kenya, Lesotho, Liberia, Libya, Malawi, Mauritania, Morocco, Mozambique, Namibia, Niger, Nigeria, Ouganda, Rwanda, Sénégal, Sierra Leone, South Africa, Sudan, Soudan du Sud, Tanzanie, Togo, Tunisia, Zambia and Zimbabwe

● Marché commun de l'Afrique orientale et australe

● Communauté économique des États de l'Afrique centrale

● Communauté d'Afrique de l'Est

● Autorité intergouvernementale pour le développement

● Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest

● Communauté de développement de l'Afrique australe

● Union du Maghreb arabe

Plans d'investissement dans les corridors pour le Programme de Développement des Infrastructures en Afrique (PIDA)

- Soutien à l'élaboration d'un Plan d'investissement pour le développement des corridors (CDIP) et d'un plan de marketing pour développer et mettre en œuvre les projets prioritaires du PIDA dans le transport, l'énergie, des eaux transfrontalières, des télécommunications et des TI (Burundi, Kenya, Rwanda, Soudan du Sud, Ouganda et Tanzanie, Côte d'Ivoire, Gambie, Guinée Bissau, Guinée Conakry, Liberia, Sénégal et Sierra Leone).
- Élaboration de profils de projets pour tous les projets prioritaires du PIDA le long du corridor Praia-Dakar-Abidjan.

Tronçon routier Port de Kalundu-Uvira-Luberizi

- A réalisé une étude de faisabilité et une étude d'impact environnemental pour l'élargissement et la réhabilitation du tronçon routier Port de Kalundu-Uvira-Luberizi (RDC et Burundi).

Boîte à outils pour la création d'emplois dans les projets d'infrastructure

- La boîte à outils du PIDA pour la création d'emplois a été lancée. La boîte à outils estime, entre autres, les emplois directs, indirects et induits en années-emploi pendant la phase de préparation, de construction et d'exploitation et maintenance (O&M). (Afrique du Sud, Bénin, Burundi, Cameroun, Congo, Côte

d'Ivoire, Éthiopie, Gabon, Ghana, Guinée, Kenya, Liberia, Mozambique, Niger, Ouganda, Rwanda, Sierra Leone, Tanzanie, Togo, Tunisie, Malawi et Zambie)

Train à grande vitesse

Achèvement de l'étude préliminaire détaillée (pré-faisabilité)

- L'étude préliminaire détaillée du Réseau africain intégré de trains à grande vitesse a été achevée et validée. La prochaine phase consiste à élaborer une étude de faisabilité pour compléter l'effort du PIDA II basé sur l'amélioration et l'aménagement des lignes existantes du mètre à l'écartement normal, ainsi que leurs paramètres/caractéristiques techniques (Algérie, Maroc et Tunisie).

La connectivité des transports multimodaux au service du développement économique

- Les préparatifs de l'étude de faisabilité sur l'autoroute trans-maghrébine ont commencé. (Algérie, Libye, Mauritanie, Maroc et Tunisie ; CER : UMA)

Cadres politiques et réglementaires pour les projets PIDA

- 21 pays ont été formés à la gouvernance de l'eau et au droit international en ce qui concerne les eaux transfrontalières en Afrique. (Afrique du Sud, Bénin, Botswana, Burkina Faso, Cameroun, Congo, Égypte, Gabon, Ghana, Lesotho, Malawi, Mauritanie, Nigeria, Ouganda, République centrafricaine, Rwanda, Sénégal, Soudan, Tanzanie, Togo et Zimbabwe)
- L'état de la cybersécurité a été évalué dans 13 pays. (Bénin, Congo, Guinée, Kenya, Maroc, Mauritanie, Ouganda, République démocratique du Congo, Sénégal, Tchad, Tunisie, Malawi et Zambie)

Agenda 5 % pour un Mécanisme africain de garantie des infrastructures

- Le Mécanisme africain de garantie des infrastructures (AIGM) a été présenté avec 17 fonds de pension. La conférence a recommandé que l'AUDA-NEPAD travaille avec des partenaires de développement ayant des initiatives similaires - comme la Banque africaine de développement et sa plateforme de co-garantie, en mettant l'accent sur le guichet infrastructure.

Projets prioritaires du PIDA

- Pour accélérer la mise en œuvre des projets d'actions prioritaires du PIDA, une approche de sous-délégation a été adoptée. Des accords de financement ont été signés avec des institutions viables. Ces institutions, parmi lesquelles l'Agence de facilitation du transport en transit du corridor central (CCTTFA), mettront en œuvre un certain nombre de projets d'actions prioritaires dans leurs corridors géographiques respectifs. En outre, et sur la base de la collaboration avec l'Organisation internationale du travail, un guide de « bonnes pratiques » pour la promotion de l'inclusion - avec un accent particulier sur l'intégration des questions de jeunesse et de genre dans le développement des infrastructures - sera bientôt prêt à être utilisé.

MoveAfrica

Relever les défis liés au commerce transfrontalier et les défis logistiques

- L'accent a été mis sur la création de synergies entre les CER dans le cadre du déploiement du Système de feux tricolores (TLS), qui est un outil de référence pour mesurer les performances des postes frontaliers communs et à guichet unique. À ce jour, le TLS a été déployé dans certains pays de la SADC (Botswana), du COMESA (Kenya, Rwanda), de l'EAC (Kenya, Rwanda et Tanzanie) et de la CEDEAO (Bénin, Ghana, Nigeria et Togo).
- Dans la CEDEAO, le TLS est mis en œuvre aux postes frontaliers communs de Noepe-Akanu et Seme-Krake le long du corridor Abidjan-Lagos,

tandis que dans l'EAC, les postes frontaliers à guichet unique de Rusumo, Kagitumba/Mirama Hills et Busia le long du corridor nord utilisent l'outil d'évaluation.

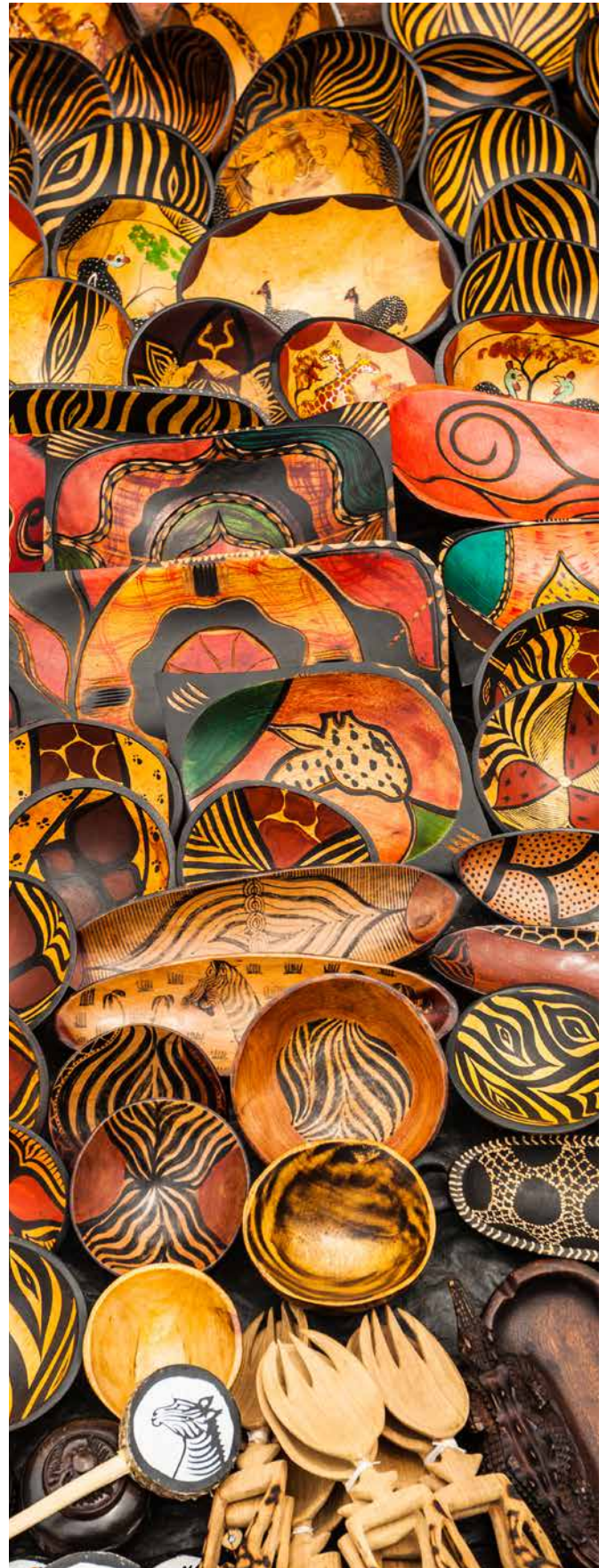
- Jusqu'à présent, MoveAfrica a pu travailler avec des pays pilotes sur les nouvelles mesures correctives ; sur le corridor Nord-Sud, les actions comprennent des processus harmonisés pour les opérateurs économiques autorisés, tandis que sur le corridor Abidjan-Lagos, l'accent est mis sur l'interconnectivité.
- Des travaux sont en cours pour étendre les TL à d'autres régions, notamment l'UMA et la CEEAC.

Centre d'information virtuel sur le PIDA

- La collecte de données sur le PIDA a commencé dans cinq pays (Algérie, Libye, Mauritanie, Maroc et Tunisie) de la région UMA. En outre, des stratégies régionales et nationales ont été définies pour améliorer les processus de collecte de données. Un soutien a été fourni pour renforcer la capacité de l'UMA à suivre le développement des infrastructures dans la région.

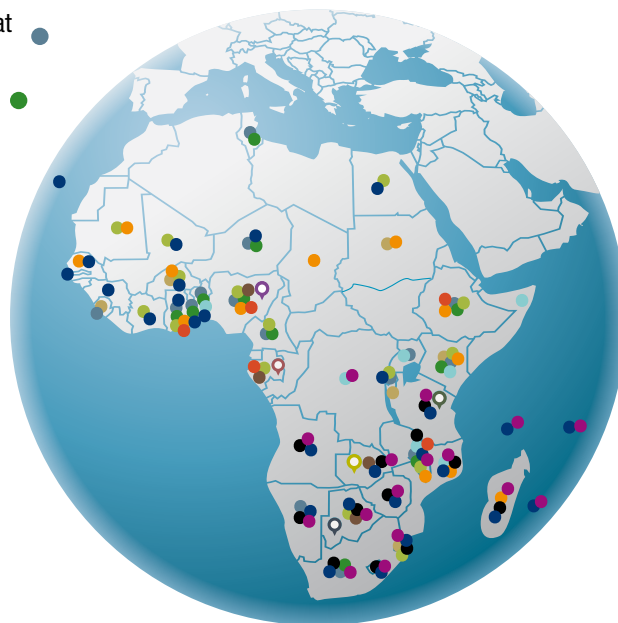
Initiative présidentielle des champions de l'infrastructure (PICI)

- À ce jour, 12 chefs d'État et de gouvernement africains d'Algérie, du Bénin, du Congo, d'Égypte, de Côte d'Ivoire, du Kenya, de Namibie, du Nigeria, du Rwanda, du Sénégal, d'Afrique du Sud et du Soudan soutiennent des projets d'infrastructure transfrontaliers. Le nombre de membres augmente avec le temps, ce qui reflète l'engagement sans équivoque des dirigeants africains à améliorer considérablement les infrastructures sur tout le continent.



Faits saillants clés 2019 : Développement du capital humain et des institutions

- 5** Fonds pour l'égalité des sexes ●
- 18** Formation professionnelle et entrepreneuriat pour l'emploi des femmes et des jeunes ●
- 11** Initiative compétences pour l'Afrique (SIFA) ●
- 7** Utilisation accrue des Cadres de Résultats Pays (CRF) ●
- 15** Home Grown School Feeding ●
- 12** Initiative pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle en Afrique (IFNA) ●
- 4** Sécurité alimentaire et gestion de la qualité ●
- 12** Inclusion de la nourriture indigène dans le panier alimentaire nutritif de l'Afrique ●
- 28** Renforcer la Réglementation Médicale de la Santé en Afrique ●
- 16** Éradication de la tuberculose ●
- 100 000 PME pour 1 million d'emplois ●
- 5** Enseignement des sciences, technologies, ingénierie et mathématiques (STEM) ●



Afrique du Sud, Algeria, Angola, Bénin, Botswana, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Cap-Vert, Comores, Chad, Côte d'Ivoire, Égypte, Eswatini, Éthiopie, Gabon, La Gambie, Ghana, Guinée, Lesotho, Kenya, Madagascar, Malawi, Mali, Mauritanie, Maurice, Mozambique, Ouganda, Namibie, Niger, Nigeria, République démocratique du Congo, Rwanda, Saharawi Republic, Sénégal, Seychelles, Sierra Leone, Somalie, Sudan, Tanzanie, Togo, Tunisie, Zambie, Zimbabwe

● Marché commun de l'Afrique orientale et australe

● Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest

● Communauté économique des États de l'Afrique centrale

● Communauté de développement de l'Afrique australe
● Communauté d'Afrique de l'Est

Fonds pour l'égalité des sexes

Autonomisation des femmes africaines

- CEDEAO et COMESA : Pépinières d'entreprises modernisées pour les femmes dans six pays (Burkina Faso, Kenya, Soudan, Eswatini, Burundi et Sierra Leone).

Formation professionnelle et entrepreneuriat pour l'emploi des femmes et des jeunes

- Soutien à l'intégration et à l'alignement de l'EFTP dans les cadres nationaux de qualification de 15 pays (Afrique du Sud, Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Éthiopie, Ghana, Kenya, Malawi, Niger, Nigeria, Ouganda, Rwanda, Sierra Leone, Togo et Tunisie)
- Renforcement des capacités de 12 pays du PDDAA EFTPA. (Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Ghana,

Kenya, Malawi, Namibie, Niger, Togo, Tunisie, Rwanda et Ouganda).

- Lancement du projet EFPTA en Sierra Leone et en Tunisie.
- Élaboration d'une boîte à outils sur « l'engagement du secteur privé dans l'EFPTA » (Afrique du Sud, Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Ghana, Kenya, Malawi, Namibie, Niger, Ouganda, Togo, Tunisie, Rwanda et Sierra Leone).
- L'EFPTA pour les femmes est pleinement opérationnel dans six pays (Bénin, Burkina Faso, Ghana, Kenya, Malawi et Togo).
- Un indice sur l'autonomisation des femmes dans l'agriculture a été mis au point pour déterminer l'impact des interventions de l'EFPTA, qui a été piloté et administré au Bénin et au Malawi

Initiative compétences pour l'Afrique (SIFA)

Autonomisation et développement des compétences des jeunes

- Le Programme SIFA est présent dans sept pays (Afrique du Sud, Cameroun, Éthiopie, Ghana, Kenya, Togo et Tunisie).
- La facilité de financement a été lancée dans cinq pays en phase 1 (Kenya, Afrique du Sud, Tunisie, Cameroun et Nigeria).
- Des plans d'action nationaux pour l'emploi et l'entrepreneuriat des jeunes en milieu rural ont été élaborés et validés au Bénin, au Cameroun, au Malawi et au Niger.

Utilisation accrue des Cadres de Résultats Pays (CRF)

Soutien pour une mobilisation renforcée des ressources domestiques et une gestion efficace des finances publiques.

- A entrepris des évaluations des flux financiers et des taxes de développement national en vue de l'élaboration de stratégies et de plans de financement intégrés. (Bénin, République démocratique du Congo, Kenya, Malawi, Mozambique, Somalie et Ouganda).

Home-Grown School Feeding : programme d'horticulture vivrière locale pour les repas scolaires pour

Lutter contre la malnutrition dans les écoles grâce à un approvisionnement alimentaire local.

- 15 pays mettent en œuvre le programme « Home-Grown School Feeding » (Kenya, Mali, Côte d'Ivoire, Botswana, Ghana, Burkina Faso, Malawi, Rwanda, Cameroun, Kenya, Mauritanie, Nigeria, Égypte, Éthiopie et Eswatini).
- Élaboration d'un manuel Home-Grown School Feeding
- Mise en œuvre et formation de trois pays sur l'utilisation des Planificateurs de repas scolaires (SMP) pour assurer des repas scolaires nutritifs et

sains (Ghana, Nigeria et Botswana)

- Ghana - plus de 3 000 responsables de l'alimentation scolaire ont été formés.
- Nigeria - l'outil de Planification des repas scolaires a été déployé à l'échelle nationale dans les 36 États et 180 décideurs politiques et nutritionnistes ont été formés. Le programme de repas scolaires du Nigeria a créé un marché pour les agriculteurs et a un impact sur plus de 200 000 petits agriculteurs dans tout le pays.
- Au Botswana, les capacités ont été renforcées pour soutenir le développement d'une politique de repas scolaires afin d'améliorer la chaîne d'approvisionnement et d'achat de produits agricoles, ce qui a un impact sur plus de 5 300 agriculteurs.
- Développement de lignes directrices de mise en œuvre et d'un outil de suivi pour le programme de repas scolaires locaux.

Initiative pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle en Afrique (IFNA)

Pour renforcer l'alimentation des mères et des enfants..

- 12 pays participants (Mauritanie, Soudan, Malawi, Sénégal, Burkina Faso, Ghana, Nigeria, Éthiopie, Kenya, Mozambique et Madagascar) dont 8 pays (Sénégal, Burkina Faso, Ghana, Nigeria, Éthiopie, Kenya, Mozambique et Madagascar) ont finalisé et validé des plans d'action nationaux en matière de nutrition.
- La manifestation parallèle de haut niveau de l'IFNA à la TICAD 7 (Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique) a abouti à l'adoption de la déclaration de Yokohama de l'IFNA.
- Des actions de collaboration en matière de nutrition ont été convenues avec Madagascar et l'Éthiopie.

Sécurité alimentaire et gestion de la qualité

Renforcement des capacités institutionnelles pour l'élaboration et la mise en œuvre de systèmes efficaces de contrôle de la sécurité alimentaire

- Afin d'intégrer la nutrition et la sécurité alimentaire dans les plans nationaux d'investissement agricole

(PNIA) du PDDAA, un soutien technique initial a été fourni à quatre pays de la CEDEAO, du COMESA, de la SADC et de la CEEAC. (Nigeria (CEDEAO), Zambie (COMESA), Botswana (SADC), Gabon (CEEAC))

- Des lignes directrices pour l'harmonisation transfrontalière des normes et réglementations en matière de sécurité alimentaire ont été élaborées pour le Botswana, le Nigeria, le Gabon et la Zambie.

Inclusion de la nourriture indigène dans le panier alimentaire nutritif de l'Afrique

- Un répertoire des connaissances des meilleures pratiques et approches intégrées pour l'inclusion des aliments indigènes dans le panier alimentaire nutritif de l'Afrique a été élaboré à partir de 12 pays. (Afrique du Sud, Angola, Botswana, Eswatini, Lesotho, Madagascar, Malawi, Mozambique, Namibie, Tanzanie, Zambie et Zimbabwe).

Renforcer la Réglementation Médicale de la Santé en Afrique

Domestication de la loi type de l'UA sur les produits médicaux pour améliorer l'accès à des médicaments sûrs et de qualité.

- 28 pays sont à différents stades de la domestication de la loi type de l'Union africaine sur les produits médicaux. (Afrique du Sud, Angola, Bénin, Botswana, Burkina Faso, Cap-Vert, Comores, Côte d'Ivoire, Égypte, Eswatini, Gambie, Ghana, Guinée, Lesotho, Madagascar, Malawi, Mali, Maurice, Mozambique, Namibie, Niger, Rwanda, Sénégal, Seychelles, Tanzanie, Togo, Zambie et Zimbabwe).¹⁴ États membres appliquent la loi type.
- Une enquête sur l'état d'avancement de la mise en œuvre de la loi type de l'UA sur la réglementation des produits médicaux a été réalisée.
- Les capacités des experts juridiques et des régulateurs des États membres de la SADC et de la CEDEAO ont été renforcées.
- L'examen conjoint des dossiers de produits médicaux et l'inspection des sites de fabrication ont permis de réduire les délais d'approbation dans les

régions de la EAC et de la SADC de 2 à 4 ans à environ 7 à 9 mois.

- 160 produits médicaux ont été enregistrés avec succès dans le cadre d'un processus d'enregistrement de la médecine collaborative entre les pays d'Afrique australe, notamment la Namibie, la Zambie et le Zimbabwe, appelé ZAZIBONA.
- Le Traité de l'Agence africaine du médicament (AMA) a été approuvé au niveau du sommet de l'UA et est prêt à être signé par les États membres de l'UA. Trois pays ont déjà signé le traité (Rwanda, Algérie et République sahraouie).
- Le cadre S&E de l'AMRH a été finalisé - une étape clé vers la transition en douceur de l'AMRH vers l'AMA.
- Un programme continental de Surveillance Intelligente de la Sécurité (AU 3S) visant à garantir l'accès à des produits médicaux sûrs est en cours d'élaboration.

Éradication de la tuberculose

Et prévention des maladies pulmonaires professionnelles dans la population vulnérable

- Des zones de surveillance transfrontalière des maladies (par exemple, sur les suspicions de choléra, de fièvre aphteuse, de leptospirose et de rage) ont été établies pour soutenir la surveillance des frontières communes de l'Afrique du Sud, du Lesotho, du Malawi, du Mozambique, d'Eswatini, de la Tanzanie, de la Zambie et du Zimbabwe.
- Des lignes directrices régionales d'inspection de la santé et de la sécurité au travail ont été rédigées pour soutenir l'harmonisation des activités d'inspection dans les mines et les industries non minières. Le Lesotho, le Mozambique et le Malawi ont utilisé ces lignes directrices pour mettre à jour leurs lignes directrices nationales.
- Suite à la mise en œuvre des interventions de lutte contre la TB, il y a eu une augmentation de plus de 200 % de la notification de la TB parmi les mineurs, y compris les renvois et le renforcement du dépistage transfrontalier. Cela contribue de manière significative à la recherche et au traitement des cas de TB (et de TB résistante aux médicaments) manquants dans la région.
- Des données ont été recueillies dans quatre pays sur

le rôle potentiel et la valeur ajoutée du secteur privé dans le contrôle de la tuberculose. (Malawi, Lesotho, Mozambique et Zambie)

- Une étude de base sur la réglementation de la santé dans les mines et le service de santé et de sécurité au travail en Afrique australe a été finalisée.
- Un centre d'excellence sur la santé et la sécurité au travail a été créé en tant que plateforme électronique d'apprentissage et de partage des connaissances.
- Un total de 11 centres de services de santé au travail offrant des services de dépistage et de diagnostic de la tuberculose, du VIH et de la silicose. Des liens entre les mineurs et les fonds d'indemnisation sont désormais opérationnels au Lesotho (2), à Eswatini (2), au Mozambique (2), en Tanzanie (1), au Botswana (1), en Namibie (1), en Zambie (1) et au Zimbabwe (1).
- La performance des laboratoires en Zambie a été améliorée grâce à une évaluation régionale par les pairs et à un audit de certification des laboratoires.

100 000 PME pour 1 million d'emplois

Visant à créer des opportunités pour 1 million de jeunes d'ici 2021.

- Une formation pilote a eu lieu au Togo avec plus de 30 pays représentés. Les capacités ont été renforcées grâce à des compétences entrepreneuriales formelles pour les jeunes entreprises africaines.
- Les stagiaires sont partis avec un projet de business plan et les outils nécessaires pour augmenter le succès de leur entreprise dans la recherche de financement.
- Des recommandations politiques ont été formulées pour faire pression sur les dirigeants politiques de haut niveau sur les réformes nécessaires pour améliorer la facilité de faire des affaires dans les entreprises de jeunes.

Enseignement des sciences, technologies, ingénierie et mathématiques (STEM)

Résultats du panel de haut niveau de l'UA sur les technologies émergentes (APET)

- L'enseignement des STEM a été lancé et des évaluations des besoins ont été entreprises dans cinq pays (Éthiopie, Ghana, Nigeria, Malawi et Gabon).
- Les capacités ont également été renforcées pour les praticiens en formation initiale, en cours d'emploi et en éducation dans le domaine de la pédagogie et des méthodes d'enseignement des STEM.



Faits saillants 2019 : Industrialisation

33 Élaboration du champ d'application et de la base de référence

Accord de Zone de libre échange continental africain

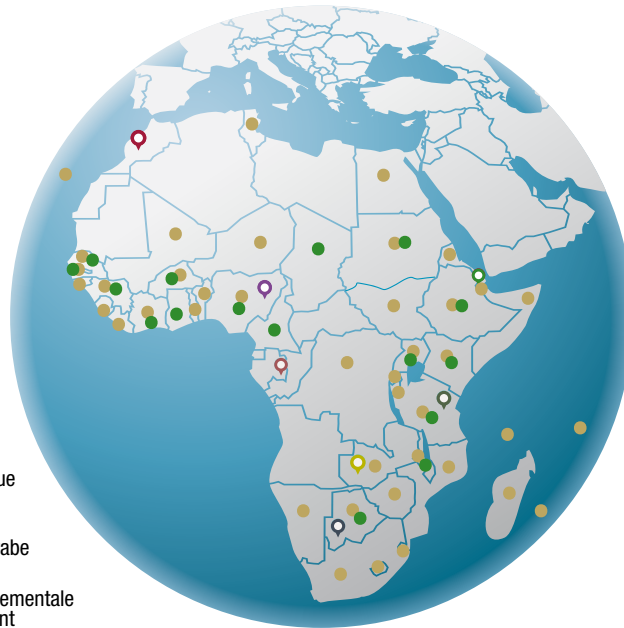
16 Lancement de l'Initiative intégrée pour l'irrigation et l'agro-industrie

La prospection technologique

L'économie bleue de l'Afrique

Favoriser un narratif de développement propre à l'Afrique

-  Marché commun de l'Afrique orientale et australe
-  Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
-  Communauté économique des États de l'Afrique centrale
-  Communauté de développement de l'Afrique australe
-  Communauté d'Afrique de l'Est
-  Union du Maghreb arabe
-  Autorité intergouvernementale pour le développement



Afrique du Sud, Angola, Bénin, Botswana, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Cap Vert, Comores, Côte d'Ivoire, Djibouti, Egypte, Erythrée, Eswatini, Éthiopie, Ghana, Guinée équatoriale, Guinée Bissau, Kenya, La Gambie, Lesotho, Liberia, Libye, Madagascar, Mali, Malawi, Maurice, Mozambique, Namibie, Niger, Nigeria, Ouganda, République démocratique du Congo, Sénégal, Seychelles, Sierra Leone, Soudan, Tanzanie, Togo, Zambie, Zimbabwe.

Élaboration du champ d'application et de la base de référence

Une évaluation détaillée des politiques et des plans d'industrialisation nationaux et régionaux

- 33 politiques / plans d'industrialisation nationaux et quatre régionaux du COMESA, de la SADC, de la EAC et de la CEDEAO ont été évalués. Le rapport sera lancé en 2020. (Afrique du Sud, Angola, Bénin, Botswana, Burkina Faso, Burundi, Cap Vert, Comores, Côte d'Ivoire, Djibouti, Egypte, Erythrée, Eswatini, Ghana, Guinée, Guinée Bissau, La Gambie, Lesotho, Liberia, Libye, Madagascar, Mali, Malawi, Maurice, Mozambique, Namibie, Niger, Nigeria, République démocratique du Congo, Senegal, Seychelles, Sierra Leone, Tanzanie, Togo, Zambie, Zimbabwe.)

Accord de Zone de libre échange continental africain

Conditions de réussite

- Une étude analytique détaillée a été lancée en 2019 afin de déterminer les facteurs qui pourraient favoriser ou entraver la mise en œuvre réussie de la ZLECA. Le rapport de l'étude sera lancé en 2020.

Lancement de l'Initiative intégrée pour l'irrigation et l'agro-industrie

Visant à irriguer 5 millions d'hectares supplémentaires de terres arables entre 2020 et 2030

- 16 pays (Guinée équatoriale, Burkina Faso, Cameroun, Gambie, Sénégal, Éthiopie, Kenya, Zambie, Tanzanie, Nigeria, Ghana, Soudan, Tchad, Malawi, Ouganda, Côte d'Ivoire) seront soutenus pour rendre les programmes opérationnels sur le terrain. L'initiative vise à encourager la collaboration entre les secteurs public et privé tout au long de la chaîne de valeur des systèmes agricoles et alimentaires.

La prospection technologique

Exploiter les technologies émergentes pour le développement socio-économique du continent

- La première série de dix technologies prioritaires a été identifiée :
- forçage génétique/édition génomique, micro-réseaux, drones, agriculture de précision, purification de l'eau, impression 3D, médicaments de la prochaine génération, batteries de la prochaine génération, biologie synthétique et l'intelligence artificielle.
- Jusqu'à présent, trois rapports sur les technologies émergentes ont été produits par l'AUDA-NEPAD : Forçage Génétique pour le contrôle et l'élimination du paludisme en Afrique ; Des drones à l'horizon : Transformer l'agriculture africaine ; et les Micro Réseaux - Autonomiser les Communautés et Favoriser la Transformation en Afrique.
- Des efforts sont en cours pour publier des rapports sur les technologies suivantes : Intelligence artificielle, Batteries de nouvelle génération, et Blockchain.

L'économie bleue de l'Afrique

Exploiter le potentiel des océans, des mers, des lacs et des rivières d'Afrique

- Un soutien technique a été fourni à la Stratégie UA pour l'économie bleue, un programme de la CUA qui a été approuvé en octobre 2019.
- Des consultations inclusives ont eu lieu sur la finalisation du programme AUDA-NEPAD sur l'économie bleue, conformément à la stratégie continentale. La mise en œuvre du programme devrait commencer début 2020 grâce à un financement des États membres et de la Commission européenne.

Favoriser un narratif de développement propre à l'Afrique

Générer de nouvelles connaissances basées sur les données empiriques propres à l'Afrique

- L'indice AUDA-NEPAD sur les rapports de l'Agenda 2063 a été lancé en 2019. La deuxième étude définit les complémentarités transnationales possibles pour stimuler la croissance économique nationale en vue de favoriser l'intégration régionale.



Faits saillants: gestion des connaissances, évaluation des programmes et centres d'excellence

- 3** Centres d'excellence ●
- 17** Réseau Africain d'Expertise en Biosécurité (ABNE) (Centre d'Excellence sur les Ressources Rurales et les Systèmes Alimentaires) ●
- 13** Grow Africa ●
- 3** Initiative africaine sur les indicateurs de la science, technologie et innovation (ASTII) ●
- 15** Gestion intégrée des vecteurs ●
- Alliance pour l'accélération de l'excellence scientifique en Afrique (AESA) ●
- Agenda 2063 ●
- Portail des connaissances de l'Agenda 2063 ●
- Mécanisme d'assurance qualité ●
- Mise en place d'AfriDev Wiki ●
- Production et diffusion des connaissances ●



Algérie, Angola, Bénin, Botswana, Burkina Faso, Burundi, Cabo Verde, Cameroun, République centrafricaine, Tchad, Congo, Rép. Dém. Congo, Comores, Côte d'Ivoire, Djibouti, Égypte, Eswatini, Éthiopie, Guinée équatoriale, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée Bissau, Guinée Conakry, Kenya, Lesotho, Libéria, Libye, Madagascar, Malawi, Mali, Mauritanie, Maurice, Maroc, Mozambique, Namibie, Niger, Nigéria, Rwanda, Sénégal, Seychelles, Sierra Leone, Afrique du Sud, Soudan du Sud, Soudan, Tanzanie, Togo, Tunisie, Ouganda, Zambie, Zimbabwe

- Marché commun de l'Afrique orientale et australe
- Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
- Communauté économique des États de l'Afrique centrale
- Communauté de développement de l'Afrique australe
- Communauté d'Afrique de l'Est
- Union du Maghreb arabe
- Autorité intergouvernementale pour le développement

Cinq centres d'excellence approuvés par les chefs d'État et de gouvernement

Sur les Ressources Rurales et les Systèmes Alimentaires ; sur la Science et la Technologie et le Pôle d'Innovation ; sur le Développement du Capital Humain et des Institutions ; sur la Chaîne d'Approvisionnement et la Logistique ; et sur la Résilience Climatique

- Un centre d'excellence sur les ressources rurales et les systèmes alimentaires a été créé à Dakar, au Sénégal.

Réseau Africain d'Expertise en Biosécurité (ABNE) (Centre d'Excellence sur les Ressources Rurales et les Systèmes Alimentaires)

Création et renforcement des systèmes de biosécurité et de sûreté dans 17 pays (Nigeria, Ghana, Kenya, Ouganda, Malawi, Togo, Eswatini, Zambie, Éthiopie, Tanzanie, Soudan, Burkina Faso, Égypte, Mozambique et Cameroun) Nigeria: Plans are underway to develop the Centre National d'Etudes Stratégiques et de Sécurité initiative into a full biosecurity capacity centre that will provide requisite support in the region.

- Niger : des plans sont en cours pour développer l'initiative du Centre National d'Etudes Stratégiques et de Sécurité en un centre dédié aux capacités de biosécurité qui fournira le soutien nécessaire dans la région.
- Ghana : un appui technique a été fourni à l'Autorité

Nationale de Biosécurité pour préparer les règlements d'application de la loi sur la biosécurité.

- Éthiopie : un appui technique a été fourni pour rendre opérationnels les Comités Institutionnels de Biosécurité dans le pays.
- Eswatini : un voyage d'étude dans les exploitations de coton Bt pour sensibiliser les parlementaires a été entrepris
- Mozambique : un séminaire de renforcement des capacités pour les membres du Comité National de Biosécurité a été organisé
- Kenya : renforcement des capacités des acteurs de l'industrie du coton
- Rwanda : en réponse à une demande du gouvernement du Rwanda, une expertise technique a été fournie pour finaliser le document de politique de biosécurité, le projet de loi sur la biosécurité et un certain nombre de règlements sur la biosécurité.
- CEDEAO : a soutenu les États membres dans l'élaboration de réglementations harmonisées de biosécurité pour la région, des projets de réglementations régionales de biosécurité ont été élaborés et validés par des experts nationaux issus de 13 États membres.

Grow Africa

Stimuler la participation du secteur privé à la transformation de l'agriculture africaine

- Un appui a été fourni pour la mise en place de cadres nationaux de partenariat agro-industriel (CAP-F) dans 11 pays (Bénin, Ghana, Kenya, Malawi, Mozambique, Nigeria, Sierra Leone, Sénégal, Seychelles, Ouganda et Zimbabwe).
- Dans quatre pays (Bénin, Malawi, Sénégal et Ouganda), les CAP-F ont été mis en œuvre et des investisseurs potentiels pour le secteur agricole ont été identifiés.
- Bilan de Madagascar : Le riz est apparu comme une chaîne de valeur prioritaire pour l'investissement.
- Bilan de la Sierra Leone : Le riz et la pêche sont apparus comme des chaînes de valeur prioritaires pour la mobilisation des investissements dans le cadre du CAP-F.
- Bilan de Zimbabwe : les chaînes de valeur prioritaires sont le sucre, le riz, la volaille, les oléagineux, l'horticulture, le blé, le maïs, la viande bovine, les produits laitiers et la porcherie.

- Au Kenya, l'opérationnalisation de la CAP-F est actuellement en discussion avec le Ministère de l'Agriculture. Les chaînes de valeur prioritaires dans le pays sont la pomme de terre, le manioc et les produits laitiers.
- Une validation du bilan CAP-F a été lancée au Nigeria, qui a vu le CAP-F intégré dans le PNIA du Nigeria.
- Seychelles : soutien à la création d'un Pôle Intégré Agriculture-Aquaculture. Le secteur de l'aquaculture est l'un des domaines prioritaires du PNIA des Seychelles.
- Les entreprises du pipeline d'investissement de Grow Africa ont signé des Term Sheets avec les gouvernements : Nigeria, Ouganda, Eswatini, Côte d'Ivoire, Malawi. Cela a conduit à une mise en relation avec les partenaires de la chaîne de valeur (producteurs, transformateurs, décideurs politiques, financiers de la chaîne d'approvisionnement). Les investissements concernent les produits laitiers, l'horticulture, le cacao et la macadamia. Ils permettront de créer environ 3 000 emplois et d'intégrer plus de 1 000 agriculteurs dans les chaînes de valeur commerciales au cours des cinq prochaines années.

Initiative africaine sur les indicateurs de la science, technologie et innovation (ASTII)

- 43 pays africains ont été formés à la collecte de données pour produire des indicateurs de base sur la R&D et l'innovation (2007 à 2019).
- 30 pays africains ont soumis des données sur la R&D ou l'innovation au cours des trois dernières Perspectives de l'Innovation Africaine.
- Les conclusions du 3e rapport sur les Perspectives de l'Innovation Africaine ont été présentées aux États membres de l'UA et aux CER, principalement aux directeurs généraux et aux hauts fonctionnaires participant aux sessions STI du Comité technique spécialisé sur l'éducation, la science, la technologie et l'innovation (STC-EST).
- Eswatini : une méthodologie d'évaluation de l'impact des innovations a été développée, qui a permis d'identifier les moteurs de l'innovation dans les différents sous-secteurs de l'économie Eswatini.
- Mozambique : des données qualitatives de haut niveau ont été collectées sur l'état de l'innovation dans les sous-secteurs économiques (public et privé).

Gestion intégrée des vecteurs

Lutte contre les maladies à transmission vectorielle telles que le paludisme et la dengue

- Création de la plateforme de Gestion Intégrée des Vecteurs en Afrique de l'Ouest, composée des responsables CEDEAO des agences nationales de biosécurité, des comités nationaux d'éthique et des agences nationales de réglementation des médicaments.
- Élaboration de directives harmonisées et d'autres outils réglementaires pour la collaboration régionale entre les États membres en Afrique de l'Ouest afin de réglementer la lutte contre les vecteurs. Ces efforts ont abouti à des évaluations assistées et conjointes des outils de contrôle des vecteurs (Bénin, Burkina Faso, Cap-Vert, Côte d'Ivoire, La Gambie, Ghana, Guinée, Guinée Bissau, Liberia, Mali, Niger, Nigeria, Sénégal, Sierra Leone, Togo)

Alliance pour l'accélération de l'excellence scientifique en Afrique (AESA)

Promouvoir le leadership en recherche, l'excellence scientifique et l'innovation sur le continent

- Élaboration du projet de Stratégie en matière de Recherche et d'Innovation dans le Secteur de la Santé (HRISA) de l'Union Africaine prêt à être examiné par les ministres africains de la santé.
- 120 000 000 USD ont été investis dans 38 projets dans 29 pays africains par les partenaires de Grand Challenges (GC) de 2010 à aujourd'hui.
- 1400 étudiants en master et en doctorat, dont 50% de femmes, ont été recrutés dans le cadre des programmes « Développer l'excellence dans le Leadership, la Formation et la Science » et « Hérité humaine et Santé en Afrique ».
- 100 postes de maître de conférences senior et des bourses post-doctorales ont été financés à hauteur de £5,85 millions pour des chercheurs africains en début de carrière afin d'étudier l'impact du changement climatique par le biais du programme Capacité de recherche sur l'impact du changement climatique et amélioration du leadership (CIRCLE).
- Six programmes postdoctoraux ont été financés pour soutenir les chercheurs africains dans les cinq CER, notamment l'Initiative pour la Formation Postdoctorale Africaine (APTI), la Bourse de Recherche Indépendante Africaine pour les Futurs

Leaders (FLAIR) et la Recherche Climatique pour le Développement (CR4D).

Portail des connaissances de l'Agenda 2063

Suivi du programme de développement continental

- La refonte du portail des connaissances AUDA-NEPAD a été jugée prioritaire, de même que le développement d'un référentiel de connaissances à l'échelle du continent sur la mise en œuvre de l'Agenda 2063.

Mécanisme d'assurance qualité

- Un mécanisme d'assurance qualité au niveau de l'organisation pour l'AUDA-NEPAD a été mis en place.

Mise en place d'AfriDev Wiki

- Des progrès ont été réalisés dans la mise en place d'un Wikipédia AfriDev pour aider à collecter et à organiser les connaissances sur les questions de développement africain et les rendre facilement accessibles sous la forme d'une encyclopédie. Le Wiki sera lancé en 2020.

Production et diffusion des connaissances

- Plusieurs meilleures pratiques et produits de connaissance AUDA-NEPAD ont été développés et diffusés.

Préparation du premier rapport sur la mise en œuvre de l'Agenda 2063

Le premier plan décennal de mise en œuvre de l'Agenda 2063, qui s'étend de 2014 à 2023, définit un ensemble d'objectifs, de domaines prioritaires et de cibles que le continent entend atteindre aux niveaux national, régional et continental. En tant qu'Agence de développement de l'Union africaine, l'AUDA-NEPAD s'engage à fournir des plateformes pour favoriser le développement du continent par une planification, une coordination et une mise en œuvre efficaces et intégrées de l'Agenda 2063 avec les États membres, les communautés économiques régionales et les institutions panafricaines, en tirant parti des partenariats et de la coopération technique. Le Comité technique spécialisé sur les finances, les affaires monétaires, la planification économique et l'intégration a recommandé, lors de sa réunion ministérielle de mars 2019, que la CUA et l'AUDA-NEPAD prennent la tête de la coordination de la préparation et de la soumission aux organes politiques des rapports continentaux biennaux sur les performances de l'Agenda 2063.

En conséquence, l'AUDA-NEPAD et la CUA ont développé une méthodologie basée sur des données factuelles pour guider les États membres de l'UA et les communautés économiques régionales à préparer des rapports sur l'avancement de la mise en œuvre de l'Agenda 2063. La méthodologie comprend un ensemble d'outils et de modèles pour la saisie de données, l'analyse et la présentation de rapports standardisés, basés sur les objectifs et les buts stipulés dans le premier plan décennal de mise en œuvre de l'Agenda 2063. En outre, un tableau de bord sur les résultats obtenus par rapport aux objectifs et aux domaines stratégiques prioritaires facilite l'évaluation des progrès réalisés et sert de base à l'examen, au dialogue et à la prise de décision entre les parties prenantes.

Par la suite, la CUA et l'AUDA-NEPAD ont fourni un soutien technique à 41 États membres de l'UA et communautés économiques régionales pour préparer des rapports d'avancement sur l'Agenda 2063. C'est à cet égard que le premier rapport au niveau continental a été compilé à partir des rapports reçus de 31 États membres de l'Union africaine, couvrant 56 % du continent, et de six communautés économiques régionales. Le premier rapport présente une évaluation des performances et des progrès réalisés par rapport aux objectifs fixés dans le premier plan décennal de mise en œuvre. L'évaluation, présentée au niveau national, régional et continental, tient compte du fait que le plan continental a été mis en œuvre jusqu'à présent en six ans.

41 Renforcement des capacités des États membres dans le rapport sur le premier Agenda 2063
Rapport d'avancement par pays

31 Pays déclarés Progrès réalisés jusqu'à présent dans le cadre de l'Agenda 2063

6 Économique régional
Les communautés ont été présentées

-  Marché commun de l'Afrique orientale et australe
-  Communauté économique des États de l'Afrique centrale
-  Communauté de développement de l'Afrique australe
-  Communauté d'Afrique de l'Est
-  Union du Maghreb arabe
-  Autorité intergouvernementale pour le développement



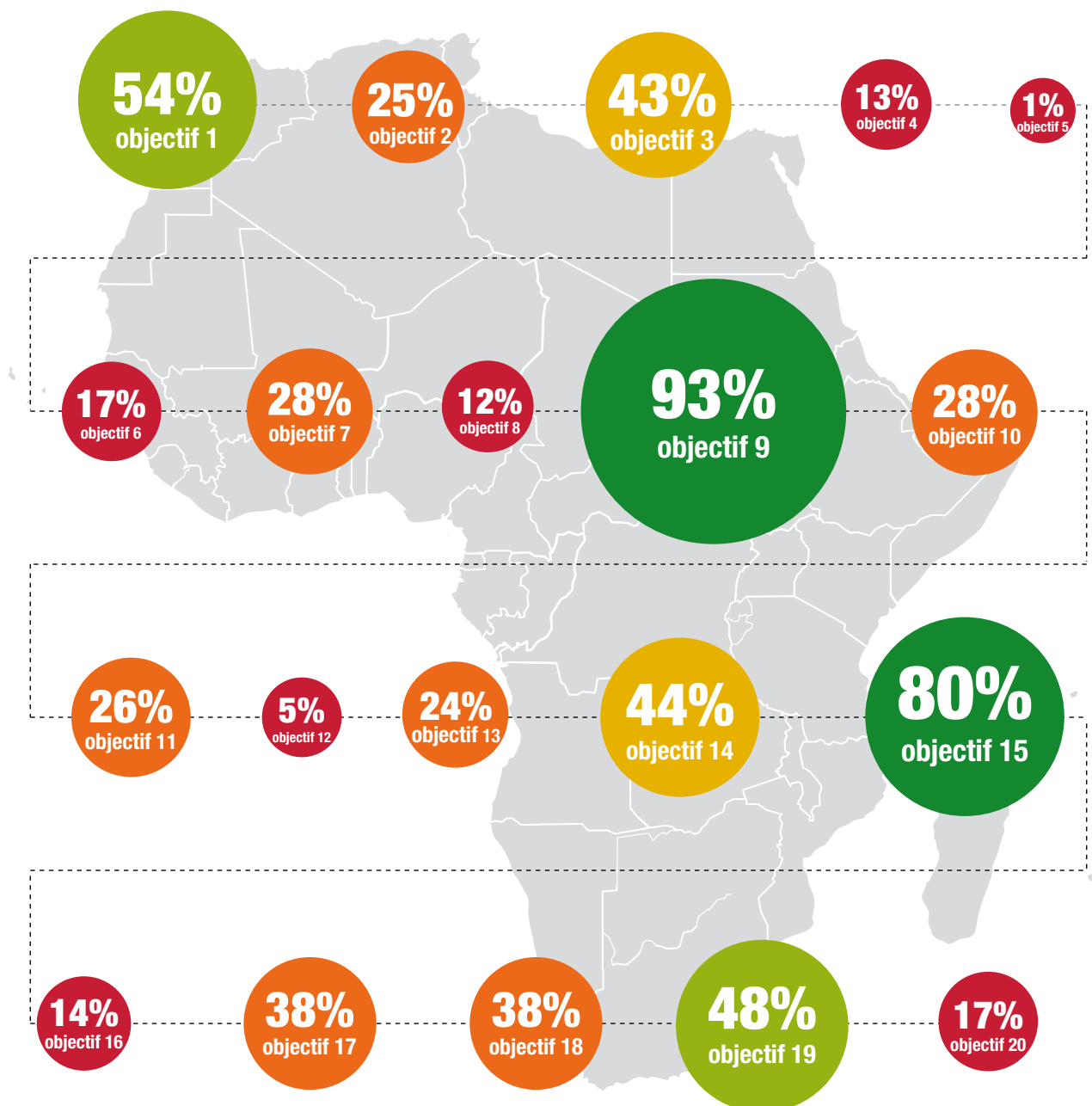
Algérie, Angola, Bénin, Botswana, Burkina Faso, Tchad, République centrafricaine, Comores, Côte d'Ivoire, Djibouti, Égypte, Eswatini, Éthiopie, Gabon, Ghana, Guinée, Kenya, Lesotho, Libéria, Libye, Madagascar, Mali, Mauritanie, Maurice, Maroc, Mozambique, Namibie, Niger, Nigéria, Rwanda, Sénégal, Seychelles, Afrique du Sud, Soudan du Sud, Soudan, Tanzanie, Togo, Tunisie, Ouganda, Zambie et Zimbabwe

Algérie, Bénin, Botswana, Burkina Faso, Tchad, République centrafricaine, Côte d'Ivoire, Égypte, Eswatini, Éthiopie, Ghana, Guinée, Lesotho, Libéria, Madagascar, Mali, Mozambique, Namibie, Niger, Nigéria, Rwanda, Sénégal, Seychelles, Afrique du Sud, Soudan, Tanzanie, Togo, Tunisie, Ouganda, Zambie et Zimbabwe

Faits marquants des performances de l'Afrique dans la mise en œuvre de l'Agenda 2063

Le continent a enregistré des progrès variés dans la mise en œuvre de l'Agenda 2063, avec des performances notables par rapport aux objectifs de 2019. C'est à la lumière de ce qui précède qu'une série de recommandations sont formulées, notamment l'impératif pour l'AUDA-NEPAD et la CUA d'aider les États membres et les CER à utiliser la méthodologie de l'UA pour rendre compte de la mise en œuvre des objectifs de développement durable et de l'Agenda 2063. En outre, l'AUDA-NEPAD est invitée à soutenir le développement et le déploiement de nouveaux outils, à continuer à fournir des services de conseil fondés sur la connaissance aux États membres dans la poursuite de leurs priorités nationales de développement, et à jouer un rôle essentiel dans la promotion de l'échange de connaissances et la diffusion des meilleures pratiques.

PERFORMANCE CONTINENTALE - PAR LES OBJECTIFS DE L'AGENDA 2063

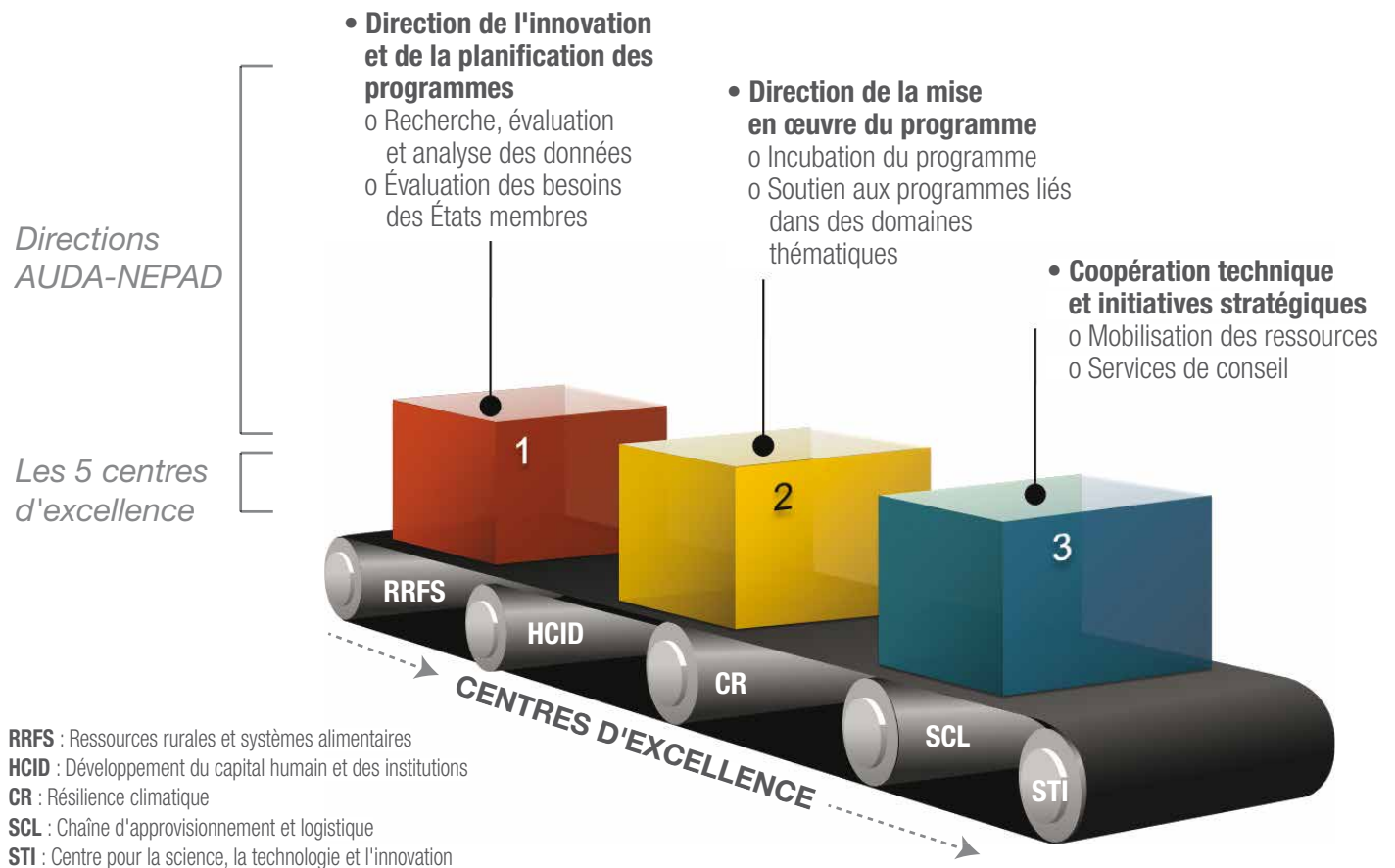


4

Centres d'excellence, gestion des connaissances et évaluation des programmes



L'AUDA-NEPAD a renforcé son rôle de courtier en connaissances, de catalyseur et de rassembleur, en créant cinq centres d'excellence ainsi qu'une nouvelle fonction de gestion et d'évaluation des connaissances. Les services offerts par la nouvelle Direction de la gestion des connaissances et de l'évaluation des programmes seront fournis sous forme d'un portefeuille de solutions collectives qui se renforcent mutuellement. Les services sont alignés sur l'orientation stratégique de l'AUDA-NEPAD et s'articuleront autour des cadres de développement nationaux en vue d'atteindre les cibles et les objectifs de l'Agenda 2063.



Centres d'excellence

La nécessité de se développer, d'éradiquer la pauvreté et de renverser la dépendance appelle à l'action. Les processus, les structures et les mécanismes constituent toujours un défi et l'Afrique recherche de nouveaux concepts et approches pertinents pour relever ses défis en matière de développement et saisir les occasions d'accélérer sa transformation. C'est pour ces raisons que les chefs d'État et les gouvernements africains ont approuvé en 2019 la création de cinq centres d'excellence (CE) dans les cinq sous-régions, à savoir Afrique de l'Est, de l'Ouest, Centrale, du Nord et Australe. Chacun de ces

centres sera focalisé sur différents thèmes interconnectés et reflétera la diversité et les besoins du continent en matière de renforcement des capacités de connaissance. Les cinq centres d'excellence se concentreront sur les thèmes suivants :

- i. Ressources rurales et systèmes alimentaires
- ii. Science et technologie et pôle d'innovation
- iii. Développement du capital humain et des institutions
- iv. Chaîne d'approvisionnement et logistique
- v. Résilience climatique

En outre, les CE sont destinées à apporter une contribution majeure à la croissance et au développement

de l'Afrique en jouant un rôle de catalyseur dans la gestion des connaissances et en soutenant l'exécution des programmes aux niveaux national et régional. Leurs fonctions essentielles seront axées sur :

1. Établir un lien fondé sur la connaissance avec les États membres afin de mieux comprendre leurs priorités nationales et de les aligner sur les stratégies de l'Agenda 2063.
2. Renforcer les mécanismes de mise en œuvre efficaces pour que l'AUDA-NEPAD puisse mettre en œuvre les programmes continentaux de l'UA par le biais de projets sur le terrain.
3. Créer des nœuds de connaissances et des plateformes de recherche.
4. Exploitation de l'écosystème du partenariat pour faire appel à l'expertise et aux meilleures pratiques pour la mise en œuvre.
5. Diffuser des connaissances telles que les meilleures pratiques et la validation des concepts.

Les ressources rurales et les systèmes alimentaires permettront d'accéder à un réservoir de connaissances très développé (favorisant le partage et le transfert de connaissances) sur les systèmes alimentaires et les ressources rurales, en tenant compte des acteurs des systèmes fonciers, de l'énergie, de l'eau et du commerce. La résilience climatique permettra d'anticiper, de se préparer et de répondre aux événements dangereux, aux aléas ou aux perturbations liées au changement climatique et développement durable.

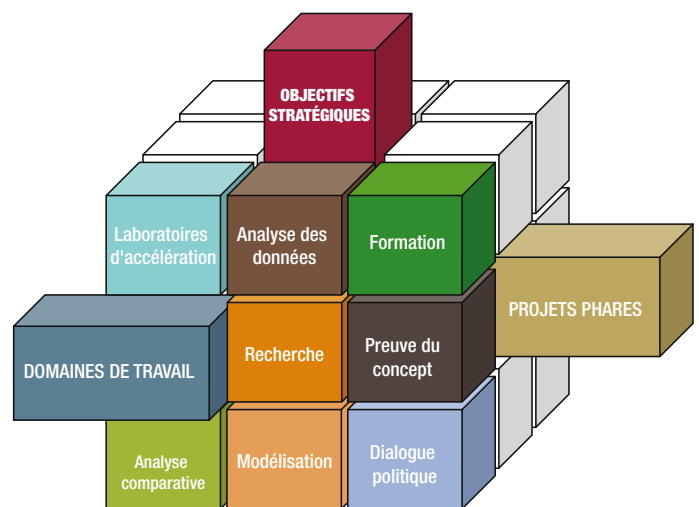
Le centre pour la science, la technologie et l'innovation travaillera en partenariat avec les universités, les organisations de la société civile, le secteur privé, les gouvernements et les partenaires du développement pour renforcer les capacités humaines et institutionnelles nécessaires à la mise en œuvre de l'Agenda 2063.

Le développement du capital humain et des institutions vise à devenir un leader dans l'analyse des données, l'innovation et la technologie afin de soutenir l'incubation de programmes innovants sur le continent dans la dynamique de la 4e révolution industrielle et au-delà.

Plus spécifiquement, les CE répondront aux priorités nationales de développement ainsi qu'aux cadres continentaux tels que le Programme détaillé de

développement agricole africain (PDDAA) et la Stratégie d'innovation scientifique et technologique pour l'Afrique (STISA).

Les centres approfondiront les connaissances sur les tendances critiques qui présentent un intérêt pour la mise en œuvre de l'Agenda 2063 et des plans de développement nationaux et régionaux. Leur localisation au niveau des pays leur permettra de disposer de mises à jour régulières des besoins de développement des États membres, qui à leur tour informeront la programmation, la conception, la planification et la mise en œuvre des programmes AUDA-NEPAD.



Gestion des connaissances

Guidée par la vision de l'AUDA-NEPAD, qui consiste à exploiter les connaissances pour « créer l'Afrique que nous voulons », la fonction de gestion des connaissances nouvellement créée a pour objectif principal de répondre aux demandes des entreprises et d'anticiper les tendances émergentes en tirant parti des connaissances et du savoir-faire collectifs de l'AUDA-NEPAD de manière cohérente et rentable. La gestion des connaissances vise à :

1. Améliorer l'impact de son travail au niveau national en accédant à ses connaissances globales et en les mettant à profit
2. Favoriser le développement humain

3. Développer la capacité à contribuer à la réalisation de l'Agenda 2063, des plans de développement nationaux et régionaux
4. Coopérer avec d'autres agences de développement

et praticiens pour servir les clients et partenaires avec des solutions de développement axées sur les résultats et éprouvées

Objectifs stratégiques



Capital de connaissances AUDA-NEPAD

La demande d'un accès accru aux connaissances et d'une application et d'un transfert efficaces de celles-ci exige une stratégie cohésive qui adopte des approches créatives pour exploiter les connaissances au sein de l'Agence et les ressources externes et pour garantir qu'elles soient largement accessibles à la communauté du développement sur le continent. La fonction de gestion des connaissances s'appuiera sur les connaissances fondées sur les faits et la pratique dans la mise en œuvre de l'Agenda 2063 et des plans de développement nationaux et régionaux, et les diffusera, et favorisera le partage de solutions éprouvées en Afrique en tant que

bien public. L'AUDA-NEPAD fournira des services de connaissances qui répondront aux demandes des États membres en matière de connaissances et d'expertise pertinentes pour la réalisation de l'Agenda 2063. En interne, la gestion des connaissances se concentrera sur le renforcement de la capacité de l'AUDA-NEPAD à devenir une institution de partage des connaissances qui s'appuie sur les connaissances acquises grâce aux solutions de développement et en tire continuellement des enseignements. Les activités mises en œuvre viseront à aider l'AUDA-NEPAD à devenir plus efficace dans la saisie, la production et le partage systématiques des connaissances et la mise en œuvre de solutions à l'échelle nationale, régionale et continentale.

Services de connaissances et résultats

La gestion des connaissances AUDA-NEPAD améliorera la capacité de l'Agence à exploiter, générer, utiliser et partager son savoir-faire collectif, son expérience et ses résultats pour renforcer l'efficacité opérationnelle et influencer la conception des politiques. L'accent sera mis sur l'accélération de la production de publications et de

produits de connaissance phares de l'AUDA-NEPAD, par le biais de communautés de pratique, du dialogue politique et de l'écosystème de partenariat de l'agence. Les connaissances partagées par les praticiens et les experts politiques sur les actions menées au niveau régional seront indispensables pour éclairer le débat mondial, fournir des orientations politiques et contribuer aux efforts visant à accélérer la mise en œuvre des objectifs de l'AUDA-NEPAD.

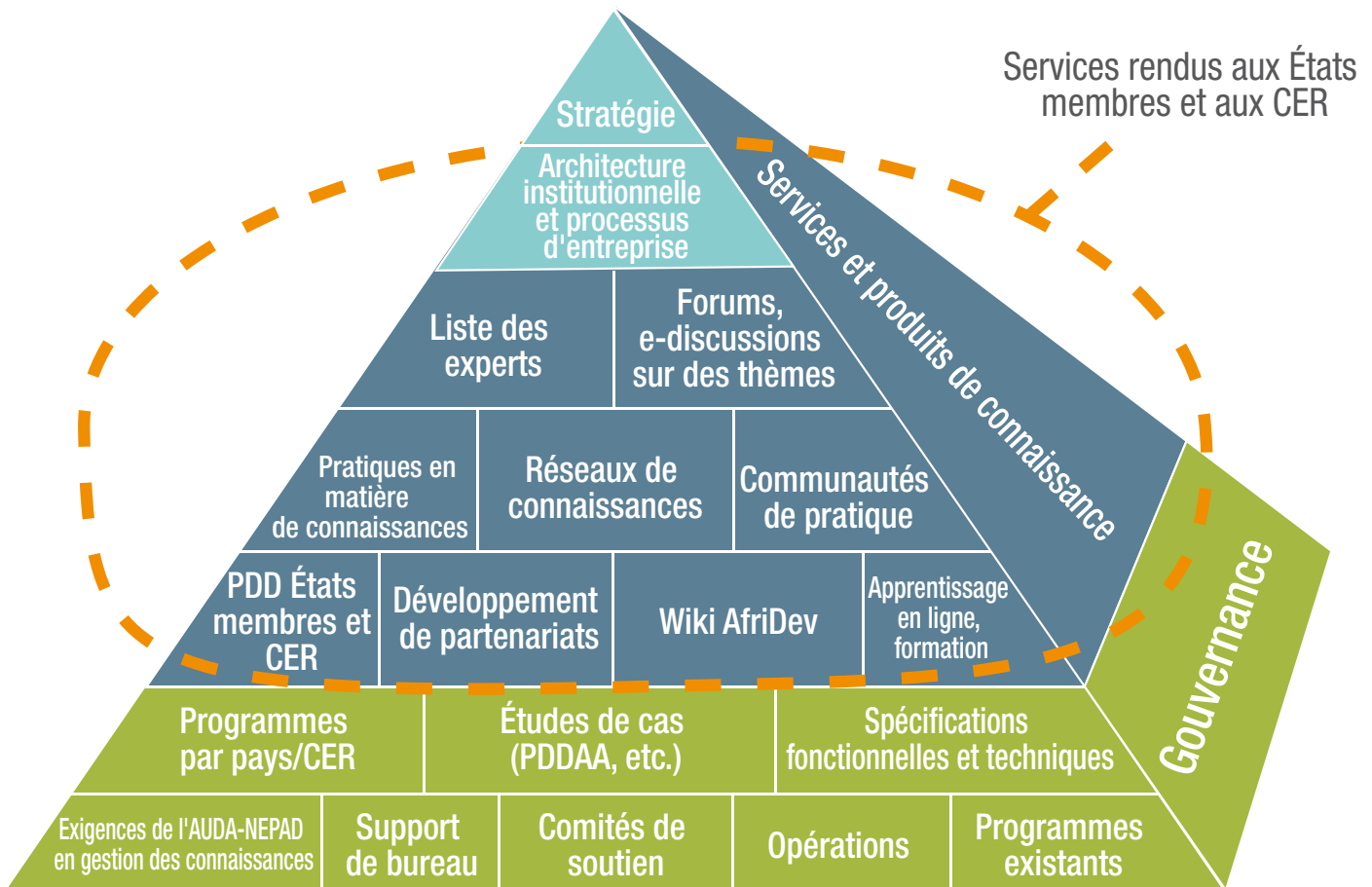


Domaines de travail

Pour que l'AUDA-NEPAD devienne une institution axée sur la connaissance, il est impératif de repositionner la connaissance comme un atout stratégique dans la mise en œuvre de sa stratégie et de sa programmation. Les axes de travail interconnectés dans le cadre de la fonction de gestion des connaissances seront mis en œuvre dans trois grands domaines, à savoir (1) la création de connaissances, (2) la diffusion des connaissances, et (3) les communautés de pratique - par le biais de la recherche, des dialogues politiques et de l'écosystème de partenariat de connaissances de l'agence. L'accent sera également mis sur la création d'un environnement institutionnel favorable à l'apprentissage fondé sur des données probantes et au partage des connaissances.

Communautés de pratique

Au cours de la période considérée, une stratégie pour les communautés de pratique a été élaborée. Les communautés de pratique deviendront une pierre angulaire de l'AUDA-NEPAD pour relier les pays, les régions, les décideurs politiques, les praticiens, les chercheurs, les groupes de réflexion, les entreprises et les autres parties prenantes concernées en vue de l'apprentissage et du partage du savoir-faire en développement. Grâce à l'élaboration d'approches innovantes, des enseignements tirés et de recommandations politiques, il est prévu que les CoPs soient l'un des principaux outils permettant à l'AUDA-NEPAD de co-crée et d'évaluer par les pairs ses produits de connaissance - fournis en collaboration avec les pays, les communautés économiques régionales et les partenaires.

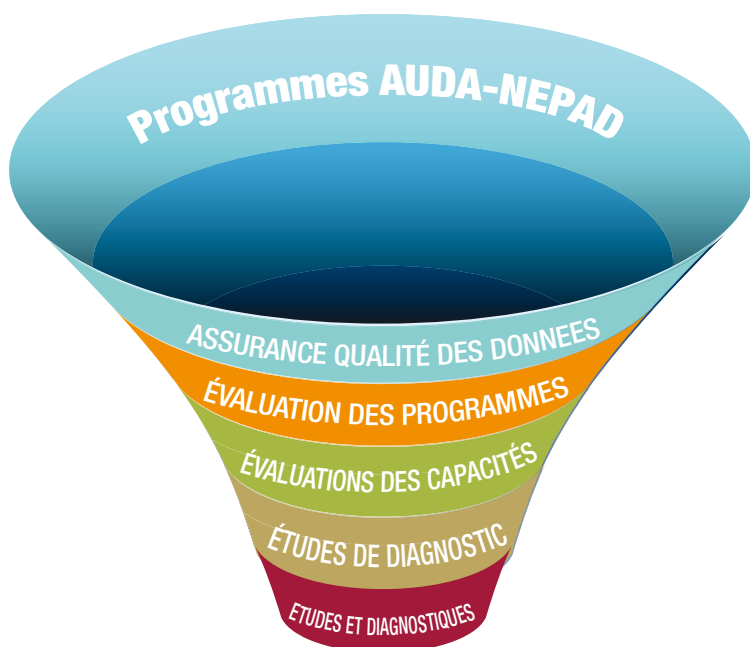


Évaluation des programmes

La mise en place d'une fonction d'évaluation de programme dédiée au sein de l'AUDA-NEPAD, avec une délimitation du suivi et de l'évaluation, a constitué une étape majeure pour renforcer l'efficacité globale de l'organisation à relever les défis complexes du développement et à améliorer sa crédibilité dans le domaine du développement. L'évaluation des programmes vise principalement à réaliser des évaluations de haute qualité, opportunes et crédibles des programmes, des stratégies et des domaines thématiques au sein de l'organisation, ainsi qu'à travailler en étroite collaboration avec les organes de l'UA et d'autres partenaires au développement pour évaluer les États membres, les organismes régionaux et les cadres, politiques, stratégies et programmes de développement continentaux. En outre, l'unité d'évaluation mènera et gèrera des appréciations, des évaluations et des bilans indépendants et objectifs des programmes AUDA-NEPAD et produira des enseignements utiles et des meilleures pratiques pour renforcer la planification stratégique et opérationnelle ainsi que l'influence et la contribution de l'organisation aux cadres, politiques et programmes de développement nationaux, régionaux et continentaux. Les

points suivants devraient permettre d'atteindre cet objectif :

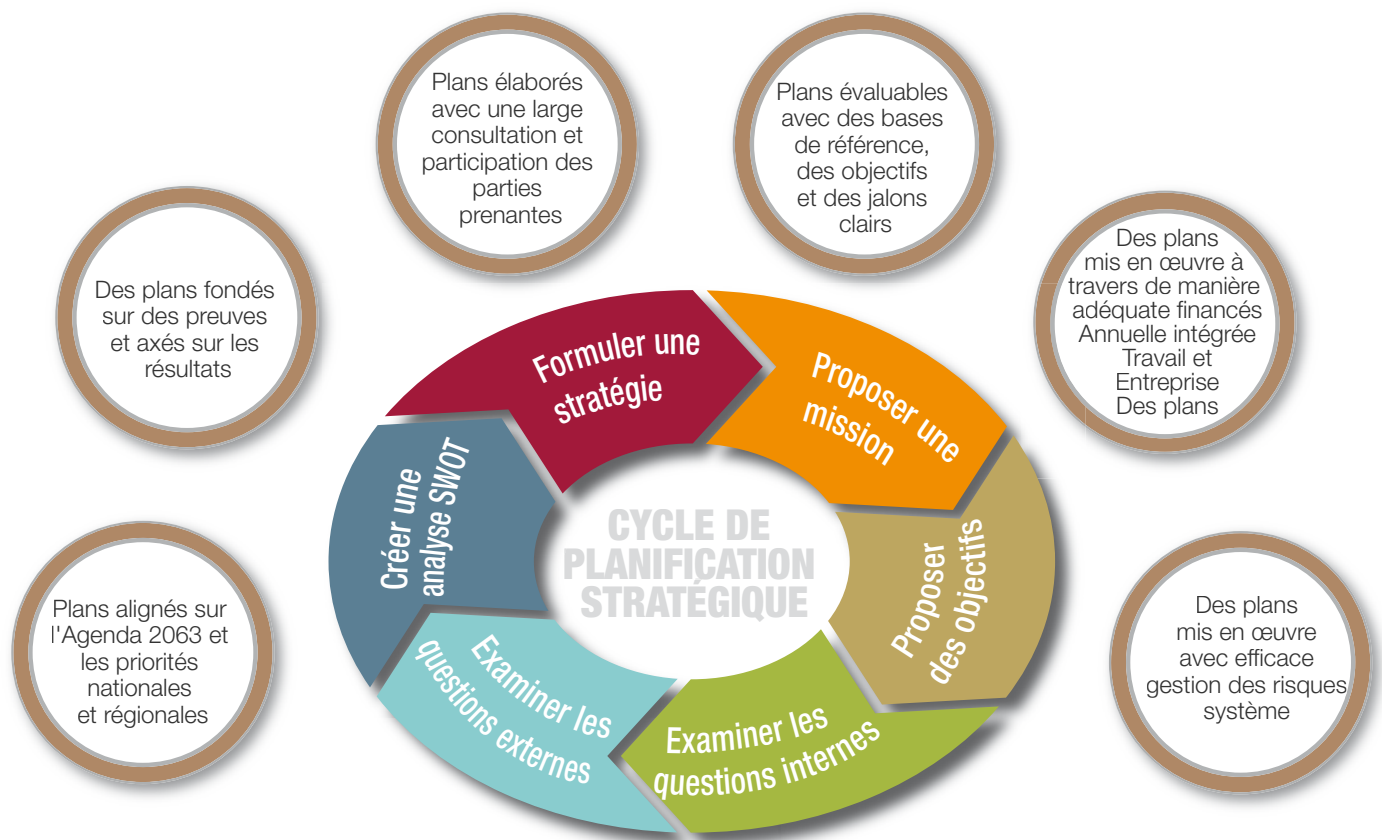
- 1 Augmenter les niveaux de conformité et favoriser le respect des délais pour des projets de qualité; des programmes ; des évaluations thématiques, stratégiques, institutionnelles et d'impact ; des recherches opérationnelles qui répondent aux normes internationales d'évaluation et de recherche.
- 2 Documenter et partager les contraintes, les enseignements et les meilleures pratiques au sein de l'organisation et entre les États membres, les CER et les partenaires de développement afin d'éclairer la conception et la mise en œuvre des projets, programmes et politiques, y compris les cadres, politiques, stratégies et programmes de développement aux niveaux continental, régional, national et infranational.
- 3 Développement des capacités au sein de l'AUDA-NEPAD et parmi les CER et les EM pour l'évaluation et le rapport sur les résultats fondés sur des preuves concernant la réalisation des résultats du programme et de l'Agenda 2063, en collaboration avec les organes de l'UA, les universités et les centres de recherche, les organismes professionnels, les partenaires et les parties prenantes.



Promouvoir l'excellence organisationnelle et l'assurance qualité

L'AUDA-NEPAD a élaboré et mis en œuvre un certain nombre de politiques, de procédures et de manuels pour l'assurance qualité de sa planification stratégique et opérationnelle, de l'élaboration et la mise en œuvre de programmes et de ses opérations et de services de soutien. Les procédures d'assurance qualité de l'AUDA-NEPAD s'appuient sur les lignes directrices et les instruments existants et les intégreront. Elles s'inspirent de la nouvelle vision, mission et mandat de l'organisation, ainsi que de la chaîne de valeur et des fonctions essentielles. Les nouvelles procédures d'assurance qualité AUDA-NEPAD visent à :

- Assurer la conformité et l'alignement sur les procédures et les lignes directrices de l'organisation et de l'UA, ainsi que la comparaison avec les bonnes pratiques des organisations internationales de développement ;
- L'alignement sur la planification stratégique, les cadres politiques et juridiques des États membres de l'UA et des CER ;
- Coordonner et harmoniser la qualité de ses produits de planification, de programmation et de connaissance parmi ses programmes et activités financés différemment pour atteindre les résultats de l'Agenda 2063 des États membres, à l'échelle continentale et régionale.





5

Approfondir les partenariats

Des efforts ont été déployés au cours de la période considérée pour renforcer le partenariat Afrique-Chine. Les activités du partenariat ont été ancrées sur des initiatives précises - notamment le deuxième Belt and Road Forum, qui a souligné la nécessité de modèles de financement innovants, de haute qualité et durables qui permettent de mobiliser les investissements de fonds publics pour attirer le secteur privé, et l'appel à l'inclusion financière des femmes et des communautés rurales comme impératif pour la croissance économique et le développement.

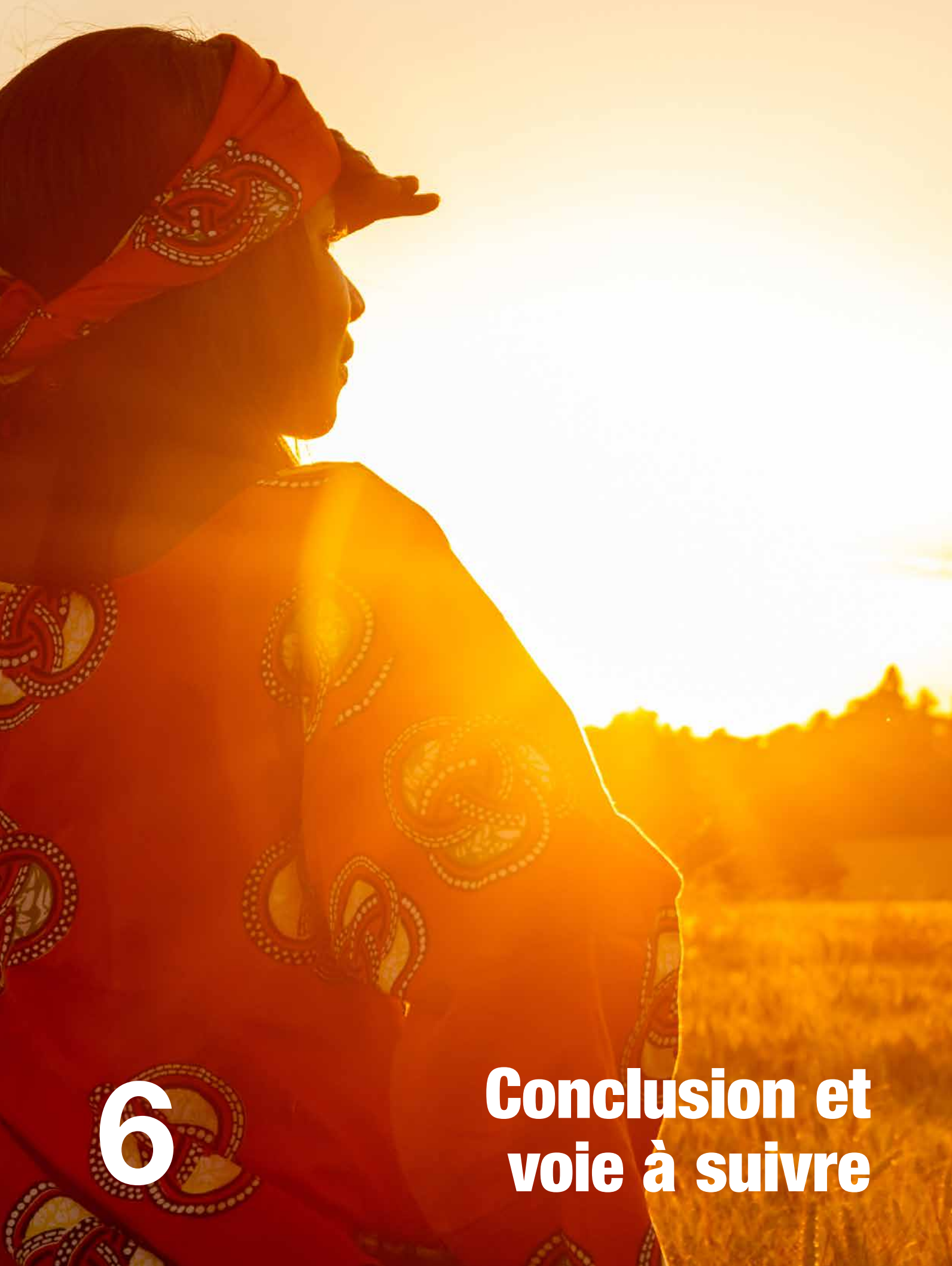
L'AUDA-NEPAD a participé à la septième conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD7). L'AUDA-NEPAD a co-organisé divers événements - dont un événement parallèle sur le renforcement du développement des corridors et le développement d'infrastructures de qualité en Afrique. De même, et pour faire progresser le partenariat et la collaboration entre les Émirats arabes unis (EAU) et l'Afrique, l'AUDA-NEPAD se prépare à participer à l'Expo 2020 de Dubaï, qui a pour thème « Connecter les esprits, créer l'avenir ». L'AUDA-NEPAD présentera certains des résultats de ses initiatives de développement dans des domaines tels que le développement des infrastructures, des technologies émergentes et le développement d'une culture scientifique sur le continent comme moyen d'attirer des opportunités d'investissement.

L'AUDA-NEPAD renforce également ses partenariats avec des groupes de réflexion et des institutions académiques - y compris des universités. Au cours de la période considérée, plusieurs activités conjointes ont été menées avec différentes universités en Afrique. Le travail conjoint va des questions de gouvernance aux modalités de mise en œuvre, par exemple, des discussions de haut niveau sur des questions d'actualité telles que « Positionner l'Afrique pour tirer profit de la quatrième révolution industrielle » ont été organisées, des conférences sur des questions pertinentes telles que « les défis et les perspectives de l'Union africaine en matière de politique et de relations internationales » ont eu lieu, et des conceptions d'infrastructures rurales ont été développées.

Le renforcement de tous ces partenariats contribue à la mise en place d'une plate-forme institutionnelle.

Les préparatifs sont en cours pour une table ronde des partenaires au développement de l'AUDA-NEPAD qui sera lancée à Addis-Abeba pendant le premier trimestre de 2020. Dans le cadre de ces préparatifs, une équipe spéciale interne a été mise en place. Une note conceptuelle est en cours de finalisation. La plateforme de gestion des partenariats au niveau institutionnel a été développée et la saisie des données est en cours pour rendre la plateforme opérationnelle.

Le document sur la Stratégie de Coopération et de Partenariat Technique a été élaboré. Un séminaire de validation est prévu au cours du premier trimestre 2020 pour finaliser le document.



6

**Conclusion et
voie à suivre**

Le premier semestre de l'année a été essentiellement consacré à la gouvernance et aux processus et activités programmatiques, avec la transformation de l'Agence de planification et de coordination du NEPAD en Agence de développement de l'Union africaine (AUDA-NEPAD). Des progrès significatifs ont été réalisés à cet égard, avec l'approbation d'instruments de gouvernance essentiels, notamment le statut et le règlement intérieur, ainsi que l'approbation préliminaire de la structure de l'AUDA-NEPAD.

En outre, et opérant dans le cadre d'une période de transition d'un organe technique à l'agence de développement de l'Union africaine, l'Agence a enregistré des progrès et des résultats significatifs par rapport aux activités prévues. Dans le cadre du recalibrage de l'orientation programmatique pour assurer l'alignement avec le nouveau mandat de l'AUDA-NEPAD, les activités ont été structurées autour de six programmes phares :

- a. Développement du capital humain et des institutions;
- b. Technologie, innovation et numérisation ;
- c. Industrialisation ;
- d. Durabilité de l'environnement ;
- e. Intégration économique ; et
- f. Gestion des connaissances

L'AUDA-NEPAD continuera à poursuivre les engagements pris envers les États membres et les partenaires de l'UA lors de sa précédente mission en tant qu'organe technique de l'Union africaine, et à faire progresser ses contributions en vue de finaliser la gouvernance et les processus et structures opérationnels du nouvel organisme. En outre, et en collaboration avec les organes de l'UA et d'autres partenaires stratégiques, des efforts continus seront déployés pour remplir le nouveau mandat de l'AUDA-NEPAD et les domaines prioritaires nouvellement définis.



AUDA - NEPAD
AGENCE DE DEVELOPEMENT DE L'UNION AFRICAINE